Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 43 (1979) **Heft:** 169-170

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

Sur les Actes du Congrès de Naples.

L'étonnement de plusieurs participants au Congrès de Naples a été grand, à la lecture des textes des allocutions et des interventions saisies au magnétophone.

D'une part, un discours oral n'a pas les mêmes contraintes qu'un discours écrit (faut-il le rappeler ?) et il n'est donc pas pensable de publier sans retouches de tels documents.

D'autre part, le minimum eût été de faire corriger les épreuves par un francophone dans le cas du français, etc. Voici des extraits d'une de mes interventions, et on trouvera des *centaines* d'erreurs de ce type (I-136):

- « ça serait de démi-linguistique »
- « ce avion : il vole, il atterie »
- « des linguistes... qu'ont fait des systèmes »

Curieux « corpus scientifique » pour les linguistes de l'an 3 000 !

Je demande donc qu'il soit dorénavant interdit de publier des textes captés au magnétophone sans l'accord écrit de l'auteur, après ses propres corrections.

Bernard POTTIER.

COLLECTIONS.

Dans la Romanica Helvetica, a paru:

87. Paul Aebischer, Études de stratigraphie linguistique, Berne, Editions Francke, 1978, 279 pages. — Cet ouvrage posthume (Paul Aebischer est mort le 9 mars 1977) a été entièrement préparé par l'auteur. Dans la Préface, P. A. justifie le principe essentiel de sa recherche : « les textes latins médiévaux permettent dans de nombreux cas d'éclairer l'histoire et l'origine des mots et des formes, et... dans ces matériaux il y a un fonds aussi inépuisable que méconnu et dédaigné de précieux renseignements ». A la bibliographie des travaux de stratigraphie linguistique de l'auteur (38 études), fait suite un article inédit : La stratigraphie linguistique. Principes et méthodes, p. 13-21. L'auteur y rassemble ses réflexions sur sa propre méthode; il s'agit d'un complément nécessaire à la géologie linguistique de Gilliéron, qui fondait ses hypothèses sur les seules données dialectales modernes; P. A. pose en principe la nécessité de compléter la documentation moderne par tout ce que les archives ou les textes

anciens peuvent apporter. D'autres avaient déjà travaillé en ce sens, notamment Jakob Jud. Aebischer précise en quoi sa propre méthode est plus complète et plus ambitieuse que celle de Jud: « pour Jud et Dauzat, la stratigraphie linguistique consiste en l'étude de la succession des couches lexicales, alors que j'ai tenté, dans mes recherches, d'aller plus loin et plus profond, en précisant non seulement la succession des strates, mais aussi leur forme, leur consistance, leur âge et leur durée ». Suivent douze études, choisies par l'auteur lui-même, qui illustrent sa méthode de « stratigraphie linguistique ».

G. TUAILLON.

Dans University of Toronto. Romance series, a paru:

34. Terence Russon Wooldridge, Les Débuts de la lexicographie française: Estienne, Nicot et le « Thresor de la langue françoyse » (1606), Toronto et Buffalo, 1977, 340 pages. — Le Thresor de Jean Nicot est beaucoup moins, comme on le croit ordinairement, un remaniement du Dictionnaire françois-latin de Robert Estienne que le premier dictionnaire français monolingue qui « ouvre la voie aux dictionnaires de Richelet, de Furetière, ... et des lexicographes postérieurs ». L'auteur étudie la filiation de ces premiers travaux de lexicographie et établit même les tableaux généalogiques (p. 18-19), avant d'étudier les originalités de chaque publication, telles qu'elles sont annoncées dans les Avertissements au Lecteur. L'étude qui est faite de l'œuvre de Nicot montre que c'est lui qui a créé la forme de l'article lexicographique. Dans la préface qu'il publie au début de l'ouvrage, Bernard Quemada déclare que le travail de T. R. Wooldrige s'inscrit dans le Trésor critique des dictionnaires français. — G. T.

Dans la 3^e section, Lexicologie et lexicographie de la collection Langue française au Québec, a paru:

5. Marcel Juneau, Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, 278 pages. — Le quart de ce livre est consacré au passé de la lexicographie québécoise, le reste à son avenir. Dans la partie historique, M. J. présente un exposé sur toutes les œuvres ou toutes les tentatives lexicographiques du Canada, sans oublier la place réservée au québécois dans des dictionnaires européens : FEW et TLF. Le futur Trésor de la langue française au Québec sera un véritable Trésor, en ce sens qu'il regroupera « aussi bien le passé du vocabulaire québécois que son état actuel dans l'ensemble du pays ». Ce sera un dictionnaire différentiel, puisqu'il ne retiendra pas ce qui relève du français commun, entité qui est pourtant difficile à définir. Mais il n'est pas toujours nécessaire de trouver des formules théoriques parfaitement satisfaisantes, pour résoudre correctement chaque cas particulier. L'auteur expose sa méthode et présente, sur 25 exemples, ce qu'elle permet d'obtenir. Pour terminer, M. J. publie des spécimens de pages déjà rédigées pour les futurs dictionnaires : dictionnaire étymologique et dictionnaire de langue. Impressionnante par son abondance et sa précision, la documentation du dictionnaire étymologique posera des problèmes aux rédacteurs, pour peu qu'ils veuillent l'enfermer dans des articles condensés et dans un ouvrage de taille raisonnable. L'entreprise a pris un excellent départ et, après avoir félicité Marcel Juneau d'avoir lancé l'opération, nous devons tous lui souhaiter de la mener à terme. — G. T.

Dans la collection Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, a paru le document de travail :

13. Normand Beauchemin et Pierre Martel, Vocabulaire fondamental du québécois parlé. Index de fréquence. Sherbrooke 1979, 253 pages. — Fondées sur 48 entretiens comportant 175 000 mots, les tables de fréquence du québécois parlé apportent un certain nombre d'informations sur les performances orales en français du Québec. On ne sera pas étonné de voir les mots grammaticaux occuper les premières places : article défini, de, être, avoir, ce, je ; il est pourtant intéressant de noter le bon classement, qui me semble caractéristique du québécois, du démonstratif neutre ça en septième position, avant un, bien avant faire. Dans cette série, également à noter l'excellente douzième position de l'adverbe là (hélas! écrit la dans l'orthographe des ordinateurs). Parmi les mots de lexique et non de grammaire, les très bonnes places de jouer et de travailler tiennent sans doute aux thèmes abordés dans les entretiens, ainsi d'ailleurs que celles d'érable ou de sirop, de marier ou de mourir. Mais me semblent bien caractériser le québécois parlé, les classements de gros, hiver, capable, neige. Les canadianismes ne sont pas très favorisés dans le classement des fréquences : que côté (forme qu'il faut extraire de ce que l'ordinateur écrit COTEM) soit à la fréquence 109 et son synonyme québécois bord à la fréquence 47 laisse supposer que les informateurs ont dû pratiquer inconsciemment une auto-correction devant le micro. Même remarque pour le canadianisme patente qui sort ex-aequo avec chalumeau, planète ou thermomètre. Telle qu'elle se présente, cette table de fréquence devrait susciter d'intéressantes observations de la part des lecteurs ou des auteurs eux-mêmes, qu'il faut remercier, de toute façon, d'avoir procuré un tel outil de travail. — G. T.

Dans les Publications du «Centre d'Études Francoprovençales» de Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste), a paru :

3. L'Atlas des patois valdôtains. État des travaux 1978. par E. Schüle, R. C. Schüle, T. Telmon, G. Tuaillon, Aoste 1978, 86 pages. — L'Atlas linguistique de la Vallée d'Aoste et du francoprovençal d'Italie est en cours d'élaboration. Cette brochure est moins un rapport d'activité qu'un exemple de ce qu'on peut déjà établir à partir des documents actuellement recueillis : enregistrements, carnets d'enquêtes et 220 cartes déjà terminées pour la Vallée d'Aoste. Dans Pourquoi un atlas régional? G. Tuaillon commente neuf des premières cartes linguistiques de la Vallée d'Aoste. T. Telmon choisit : Une analyse grammaticale, Les verbes réguliers dans la Vallée d'Aoste et reprend le délicat problème des verbes francoprovençaux dans lesquels -ARE donne é même derrière consonne non palatale. Les cartes insérées dans cet article présentent avec exactitude l'ensemble du domaine francoprovençal d'Italie. Ernest et Rose-Claire Schüle montrent ce que l'ethnographie peut apporter à un atlas linguistique : l'article L'Aspect ethnographique d'un atlas linguistique : le

battage du blé dans la Vallée d'Aoste est illustré de nombreuses photographies d'outils (fléaux et bâtons à battre) et de scènes de battage. — G. T.

Dans Langues en question de chez Fernand Nathan, a paru:

2. Robert Chaudenson, Les Créoles français, Paris, Nathan, 1979, 173 pages. — C'est peut-être par les deux dernières pages qu'il faut commencer la lecture de cet ouvrage. Le lecteur pourrait ainsi réfléchir, d'entrée de jeu, sur la nature même des créoles, grâce aux judicieuses remarques que fait l'auteur au sujet des deux dénominations, commune ou officielle, de « créoles français » ou de « créoles à base lexicale française »; il pourrait aussi donner à ce phénomène linguistique toute l'extension qu'il mérite, en appréciant la large explication proposée par R. C. : « galaxie francophone » dans laquelle les créoles gravitent sur les orbites les plus lointaines. L'ouvrage lui-même se présente comme un manuel clair et méthodique : le mot créole et ses différentes valeurs, au cours de l'histoire ; définitions des phénomènes linguistiques comparables : pidgins, sabirs et créoles ; description de l'espace créole ; analyse des conditions historiques et sociales des créoles ; description linguistique (plus d'un quart du livre) ; la sociolinguistique du créole; et, dans un dernier chapitre sur l'avenir des créoles, des remarques sur la culture créole et sur les difficultés rencontrées dans la recherche d'une graphie et dans la scolarisation en milieu créolophone. Rédigé par un linguiste qui est aussi un homme de terrain, ce livre pourra servir aussi bien de manuel d'initiation que d'ouvrage de référence pour qui voudra préciser les principaux aspects de ces langues utilisées par huit millions de locuteurs, tant dans l'océan Indien que dans les Caraïbes. — G. T.

Dans la collection Kölner Romanistische Arbeiten a paru:

51. Annegret Bollée, Zur entstehung der französischen Kreolendialecte im Indischen Ozean. Kreolisierung ohne Pidginisierung, Genève, Droz, 1977, 148 pages.

Dans la collection Tübinger Beiträge zur Linguistik:

- 75. Langues en contact. Pidgins. Creoles. Languages in contact. Actes du colloque de Wuppertal, 1976, publiés par Jürgen M. Meisel, Tubingen, 1977, 285 pages. Les cinq parties de ces Actes portent les titres de : 1º Lingua Franca (3-18); 2º Un passé créole des langues européennes ? où les romanistes liront de Brigitte Schlieben-Lange, L'origine des langues romanes Un cas de créolisation ? (81-101); 3º La genèse des parlers franco-créoles (105-149); 4º Changements sémantiques et syntaxiques (153-183); 5º Problèmes de sociétés multilingues (187-265) au sujet de deux cas où intervient une langue romane : L'île Maurice et le canton des Grisons.
- 91. Chris Corne, Seychelles Creole Grammar, Elements for Indian Proto-Creole Reconstruction, Tübingen, Verlag Gunter Narr, 1977, p. 277.

Dans les éditions du Centre de Sociolinguistique et de Dialectologie sociale de l'Université de Toulouse-Le Mirail, a paru :

3 et 4. Daniel Gonzalez, L'occitan parlat jos tèrra, Toulouse, 1977.

Ce travail en deux volumes porte sur le langage des mineurs de Carmaus,

dont la langue de travail était l'occitan. Le premier volume (p. 1-140, et photographies), qui porte le titre Los Carbonièrs de Carmaus. Tèxtes sul trabalh del cròs publie trois textes occitans enregistrés auprès d'anciens mineurs. Vingthuit photographies reproduisant des scènes de travail illustrent ces textes. Le second volume (p. 139-252) publie le glossaire de la langue des mineurs. L'entrée de chaque article est en graphie occitane; puis l'auteur donne la prononciation locale ou les diverses prononciations, en cas de polymorphisme. La signification de chaque mot ressort d'un court texte occitan. Il s'agit d'un ouvrage monolingue, occitan. — G. T.

Dans les Clàssics Curial a paru:

6. Francesc Eiximenis, Com usar bé de beure e menjar, Barcelona, 1977, 154 pages. — Édition établie par Jorge J. E. Gracia. Une assez longue introduction retrace la vie de l'auteur (1340-1409) et explique la place qu'il occupe dans la littérature catalane. Le texte publié est le Terç del Crestià, le troisième livre d'une vaste encyclopédie intitulée Lo Crestià. Bien que tous les manuscrits aient été consultés, l'édition ne comporte pas d'apparat critique, l'éditeur ayant pris la décision (il s'en explique page 17) de suivre le manuscrit le plus ancien, celui de l'Université de Barcelone. Toute l'édition étant rédigée en catalan, le glossaire traduit les formes anciennes en catalan moderne.

G. TUAILLON.

DIVERS.

Knud Togeby, Choix d'articles 1943-1974, édité par Michael Herslund, numéro spécial de la Revue Romane, Copenhague, Akademisk Forlag, 1978, 268 pages. — En hommage au grand linguiste danois, la Revue Romane publie un choix de ses articles dispersés dans des revues. Michael Herslund dit dans la préface ce que la linguistique romane doit à ce linguiste qui a su allier une vaste érudition à une attitude théorique rigoureuse. Après la bibliographie personnelle qui s'étend de 1943 à 1975, plus un livre posthume qui devrait paraître en 1979, les articles choisis sont classés en quatre chapitres: 1º Linguistique générale, dont l'article Qu'est-ce qu'un mot?; 2º Linguistique romane; 3º Linguistique française; 4º Littérature médiévale française. — G. T.

REVUE DES REVUES

Revue Roumaine de Linguistique (compte rendu précédent dans RLiR 41, 1977, p. 404-409).

Tome 21, 1976 (suite: fascicule nº 5, qui porte en sous-titre Cahiers de linguistique théorique et appliquée, Tome 13, 1976, nº 2). Les romanistes seront intéressés par les articles suivants:

L. Mourin, Typologie des rapports entre les radicaux irréguliers des parfaits et participes passés romans, p. 555-570. — Les parfaits romans sont-ils construits

sur le même radical que celui du parfait ? Les cas d'identité ou de différence sont-ils hérités du latin ou créés par les langues romanes ? L. M. examine les réponses qu'apportent à ces questions le roumain, l'ancien toscan, le sarde, l'ancien provençal, l'ancien français, le français moderne, le catalan, le castillan et le portugais. A la suite de cette revue, il établit un tableau des comportements des langues romanes examinées. Recherchent l'identité entre les deux formes verbales le roumain et l'ancien provençal. Hésitent entre ressemblance et différence, l'ancien sarde, l'ancien français et le catalan. Donnent une prédominance à la différence, le toscan et le français moderne. Enfin, créent systématiquement la différence le castillan et le portugais. — P. Wunderli, Zu Saussures Anagrammen. Diskussionen und Missverständnisse, p. 571-582. L'auteur répond à toutes les critiques contenues dans les différents comptes rendus de son ouvrage, Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur, (voir celui de la RLiR 37, 1973, p. 210-212, sous la plume de Robert Martin). P. W. précise sa position au sujet de la théorie saussurienne des anagrammes et montre comment cette théorie s'insère dans le Cours de Linguistique générale.

Tome 22, 1977. A la linguistique romane se rattachent les articles suivants :

P. HRISTOV, Distribution sémantique des préfixes verbaux en français moderne, p. 43-61. Étude de la possibilité qu'ont les verbes de prendre un préfixe d'après le sens qu'ils ont dans la hiérarchie sémantique des verbes de Mantchev et les trois étages de leurs significations : être, avoir, faire. — A. Ulivi, Quelques remarques sur la relation entre la syncope et l'accent dans les parlers dacoroumains, p. 63-71. Le corpus est constitué par les atlas linguistiques et les textes dialectaux du domaine dacoroumain. Les mots sont classés selon leur longueur (monosyllabiques, polysyllabiques) et d'après la place de l'accent tonique (oxytons, paroxytons, proparoxytons, et accentués sur la quatrième avant la fin). Pour chacune des catégories, l'auteur établit les lois générales qui régissent la syncope et note les exceptions. Ce sont surtout les voyelles inaccentuées qui disparaissent par syncope; les accentuées disparaissent aussi mais dans les participes passés essentiellement. Les groupes consonantiques qui se forment après la syncope sont ceux que le roumain connaît déjà en dehors des cas de syncope vocalique. E. Toma, La Transylvanie et modernisation de la langue de culture roumaine au début du 19e siècle, p. 73-80. Dans les années 1800-1825, les conditions socioculturelles de la Transylvanie gagnée à l'idéologie des philosophes français du XVIIIe siècle a orienté la langue roumaine vers une occidentalisation poussée qui, dans le lexique, se marque par la création de néologismes d'origine latinoromane. Ces créations lexicales n'ont pas toutes — tant s'en faut — été reprises par les dictionnaires roumains du début du xixe siècle. Pour dater correctement les néologismes, comme il convient de le faire pour le trésor du roumain, les lexicographes trouveront, pense l'auteur de cet article, un terrain très fertile dans les textes écrits en Transylvanie, dans les années 1800-1825. — A. SENATORE Perillo et C. Maneca, Cenni di grafofonostatistica dell'italiano, p. 81-94. En prenant pour base un système phonologique à 7 voyelles et 23 consonnes, les auteurs établissent un classement des fréquences à l'aide d'échantillons de langue parlée, de langue écrite ordinaire et de langue écrite « artistique ». Ils comparent leurs résultats avec d'autres classements obtenus avec d'autres systèmes, sur d'autres échantillons. Les différences sont minimes, et presque nulles avec le classement de Knauer: a i é o en tête, u en 12e position, è en 15e et δ en 19e (17e chez Knauer). En comparant les classements dans leurs divers échantillons, les auteurs observent que la nature stylistique du discours influe sur le classement des fréquences de chaque phonème. — A. AVRAM, Remarques sur les semi-voyelles dans la phonologie générative du portugais, p. 119-123. En phonologie générative, les « semi-voyelles » peuvent être : 1º représentées par des consonnes — ce qu'elles sont phonétiquement; 2º tirées, à l'aide de règles, des voyelles. On peut aussi faire état d'un élément sous-jacent qui se réalise de façon vocalique ou consonantique. C'est la solution qu'adopte l'auteur pour rendre compte des semi-voyelles orales et nasales du portugais. — M. Cârstea ROMANESCU, I tipi di verbi riflessivi in italiano, p. 125-130. L'auteur distingue trois catégories: 1º les pronominaux grammaticaux obtenus à partir de verbes ordinaires quand l'objet et le sujet représentent le même être ou la même chose ; 2º les pronominaux passifs obtenus à partir de la transformation impersonnelle qui substitue au sujet animé un sujet indéfini avec la forme si; 3º les pronominaux lexicaux : certains ne sont employés qu'à la forme pronominale, d'autres peuvent s'employer à la forme active, mais changent de sens en devenant pronominaux, d'autres encore (spaventarsi, svegliarsi, etc.) sont intransitifs, de telle sorte que les oppositions svegliare/svegliarsi sont de même nature que les oppositions guarire (transitif)/guarire (intransitif). — A. Crișan, Remarques sur l'inchoatif incorporant en portugais, p. 131-138. L'auteur fait porter sa réflexion sur les verbes simples à valeur inchoative. Ces verbes peuvent comporter un préfixe, mais ils sont tous suffixés, le radical étant pris à un substantif ou à un adjectif. Le suffixe le plus productif est -ecer. — L. DASCĂLU et S. GOLO-PENTIA-ERETESCU, Les questions annulées par l'intonation en roumain, p. 139-146. Analyse syntaxique et sémantique de dialogues dans lesquels l'intonation joue un rôle important dans les propos de celui qui répond pour refuser la question qui lui est posée. — A. GIVRESCU, Une approche romane de la suffixation en portugais moderne, p. 153-159. Comparaison des suffixes productifs en portugais, en français et en italien. Les ressemblances sont bien plus importantes que les différences ; ce qui permet à l'auteur de conclure en attirant l'attention sur « cette nouvelle preuve des tendances communes qui s'affirment dans la Romania contemporaine ». — A. Gorăscu, L'enfasi : che cosa è ?, p. 161-163. Les linguistes se servent du mot *emphase* pour désigner des contextes différents. Un accord peut se faire sur les deux propositions suivantes : a) est emphatique un énoncé qui met en relief l'un de ses composants; b) à tout énoncé emphatique correspond un énoncé neutre. — M. ILIESCU, « Parler » en rhétoroman, p. 165-169. Les parlers rhétoromans connaissent six verbes qui signifient, de façon neutre, « parler », plus un septième qui doit être un emprunt à l'italien : parla. Chacun de ces verbes permet de rattacher le rhétoroman à un autre domaine roman. Cet exemple complémentaire de la divergence des types lexicaux du rhétoroman impose de renoncer au terme rhétoroman pour parler des

trois groupes de dialectes qu'on regroupe généralement sous ce terme. — L. Ma-CARIE, La structure étymologique du vocabulaire fondamental catalan, p. 171-178. Établir la structure étymologique du vocabulaire fondamental consiste à indiquer le pourcentage des mots qui relèvent du fonds latin traditionnel et celui des mots qui ont été empruntés par la suite et de ceux qui ont été créés par dérivation lexicale (composition et suffixation). On ne s'étonnera pas de l'une des conclusions de l'auteur « Dans le fonds emprunté, l'élément germanique est prédominant », si l'on a présent à l'esprit que l'auteur exclut du fonds traditionnel tout l'apport du superstrat germanique. Les études de cette nature sont très intéressantes, mais je les crois gravement faussées, si l'on confond dans la même catégorie des mots comme guerre, auberge, gagner d'une part et des mots comme choucroute et blockhaus. Les deux derniers sont des emprunts aux langues germaniques, les autres sont entrés, entre le vie et le ixe siècle, dans l'état préroman des langues de la Romania occidentale : il faut compter les mots de superstrat germanique dans le fonds roman traditionnel, quitte à faire une sous-catégorie qui montrera leur importance. — C. Maneca et A. Senatore Perillo, Cenni di tipologia contrastiva fonostatistica rumeno-italiana, p. 179-186. A partir du classement des phonèmes italiens et roumains selon leur fréquence dans un important échantillon de discours, les auteurs font intervenir la fréquence moyenne (3,448 % en roumain et 3,333 % en italien) et, pour chaque phonème, son rapport entre sa propre fréquence et la fréquence moyenne. Cela leur permet de les classer en catégories, selon que ce rapport est supérieur, ou inférieur à 1. Dans les deux langues, les phonèmes qui se trouvent à la frontière des deux catégories sont les mêmes : les consonnes m, p, k; et de part et d'autre de cette fréquence se classent les mêmes phonèmes. La convergence des données phono-statistiques est expliquée par la très grande ressemblance des structures étymologiques des deux vocabulaires. — M. Manoliu-Manea, « Levou-me o chapéu ». Le possessif-objet entre syntaxe, lexique et actes du langage, p. 187-191. Intéressantes remarques sur la différence entre être et avoir dans les énoncés qui indiquent la possession. Outre le caractère déterminé ou indéterminé de l'objet possédé, il faut faire intervenir les notions de possession aliénable et de possession inaliénable et il faut aussi observer si l'objet possédé est qualifié ou non. — M. Ploae Hanganu, Sobre a base românica no sistema fonético dos crioulos portugueses da África, p. 211-213. — S. REINHEIMER RÎPEA-NU, Roumain et francoprovençal, p. 215-217. Dans les régions de Banat, Crișana et Maramureș, une palatalisation moderne conditionnée par j, e, i affecte les consonnes t, d, l, n. L'auteur met en parallèle ces faits avec la palatalisation des parlers francoprovençaux, tout en indiquant que ces parlers palatalisent les consonnes étudiées dans des contextes phonétiques plus nombreux et que les résultats consonantiques de cette palatalisation sont plus diversifiés. Au domaine francoprovençal, il faut, pour avoir une vue d'ensemble de ce phénomène, ajouter les parlers nord-occitans d'Auvergne et du Limousin. — T. San-DRU OLTEANU, Observaciones sobre la formación de palabras en el español americano: tipos productivos de la derivación por sufijos, p. 229-236. A la suite d'une étude quantifiée prenant en compte des noms, des adjectifs et des verbes ainsi

qu'une quinzaine de suffixes l'auteur fait observer que deux suffixes ont changé de sens : -azo, et, en chilien populaire : -oso ; et que quelques suffixes ont une plus grande vitalité en Amérique qu'en Espagne. — M. Tuțescu, Sur la voix impersonnelle, p. 249-258. A partir de phrases du type il y vient beaucoup de gens et après avoir établi deux listes de verbes qui se prêtent à cet emploi (verbes actifs et verbes pronominaux) l'auteur explique la tournure par une sorte de soustraction qui enlève au verbe un certain nombre de ses déterminations. « La phrase impersonnelle serait une phrase in fieri, dont les composantes s'actualisent au fur et à mesure, et au verbe de laquelle on donne par précaution une assiette grammaticale provisoire au singulier, un Nominatif, support nominal qui n'engage rien ». — A. VLĂDUŢ-CUNIŢĂ, «Dincoace-dincolo »/« En deçà-au-delà », p. 263-267. Étude de la zone de signification que constitue la localisation par rapport à une ligne de partage qui divise un espace dans lequel se situe le locuteur. Si l'on aborde cette étude dans une perspective contrastive franco-roumaine, on note que le français possède un préfixe inconnu du roumain, le préfixe outre et que d'autre part les adverbes roumains dincoace et dincolo s'insèrent dans une opposition avec încoace et încolo, opposition inconnue du français. D'autres différences apparaissent dans les énoncés avec l'emploi, en français, d'expressions formées avec ce côté-ci, ce côté-là ou avec le mot derrière. De ces différences entre les deux langues, il résulte des difficultés de traduction, dans le cas des locutions prépositionnelles du roumain, qui sont souvent « polysémantiques ». — F. Dimitrescu, go ans depuis la parution de la première étude sémantique roumaine, p. 399-402. Article qui précise les mérites et l'originalité d'un grand linguiste roumain Lazăr Şăineanu. — R. MARINESCU, Les pronoms personnels compléments en roumain et en français, p. 193-200 et p. 423-429. Étude de grammaire générative-transformationnelle sur l'emploi du pronom personnel ou de l'adjectif possessif dans des phrases comme : il en est le propriétaire (de la maison) il est leur chef (de ces hommes) et d'autres dans lesquels, selon les contextes, les deux formes sont en concurrence. — D. Dumi-TRESCU, Acerca del orden de las palabras en las interrogativas españolas, p. 147-152 et p. 445-451. Les propositions interrogatives de l'espagnol sont obligatoirement marquées par l'intonation montante propre à l'interrogation. Cette marque nécessaire peut être suffisante ; elle peut être accompagnée de l'une ou des deux autres marques : la place du sujet après le verbe et la présence de mots interrogatifs. L'auteur distingue quatre espèces d'interrogations : les interrogations totales auxquelles on peut répondre par oui ou non; les alternatives articulées autour d'un o central précédé d'une forte montée de l'intonation; les interrogations « exponentielles » qui, dans l'énoncé même de l'interrogation présupposent une réponse plutôt affirmative ou plutôt négative ; enfin les affirmations «spéciales» comportant un mot interrogatif. L'auteur observe si le sujet précède ou non le verbe dans ces différentes sortes d'interrogations. La règle la plus assurée est que l'ordre verbe-sujet est obligatoire dans les interrogations contenant un mot interrogatif. — S. Reinheimer Rîpeanu, «-amen, -imen, -umen » et le francoprovençal, p. 479-481. Ces suffixes donnent aux substantifs qui en sont pourvus, un sens abstrait ou surtout un sens collectif. Présents dans toute la Romania, ces suffixes semblent avoir une plus grande vitalité dans le domaine francoprovençal où ils prennent, à partir du sens collectif, la signification de « tout ce qui résulte d'une action » et même, avec parfois une valeur légèrement dépréciative « sous-produit d'un travail : sarõ « sciure » à partir de sara « scier ».

Tome 22 de RRL, fascicules 5 et 6 formant les Cahiers de Linguistique théorique et appliquée, 14 (pagination nouvelle à l'intérieur de RRL.22).

J. Durand, French Nasalisation Revisited, p. 23-33. — E. P. Hamp, On two Romanian Elements of Dubious Age, p. 35-37. Remarques sur les mots copac et das dont on souligne leur rapport avec des mots albanais. — E. Roegiest, Le régime des mots de proximité dans les langues romanes, p. 69-86. Les langues romanes emploient-elles a ou de pour indiquer la proximité? Ou, pour prendre un exemple, comment se comportent les langues romanes dans des expressions comme le français près de ou l'italien vicino a. L'espagnol (avec pourtant quelques exceptions), le catalan et l'italien ont choisi la préposition a; le français et le roumain, la préposition de; le portugais accepte les deux solutions avec une préférence pour de dans la langue contemporaine. — B. A. Rudes, A note on Romanian Fast-Speech, p. 87-97. — E. DRAGOS, A propos de la stylistique structurale: Michael Riffaterre, p. 99-105. — A. Rosetti, Sur la « substance » du neutre en roumain, p. 115. Affirmation sous forme de versets de ce que l'auteur croit fermement : le neutre est une « manière archaïque de concevoir la catégorie du genre »; la proximité avec les langues slaves explique le conservatisme du roumain en la matière. — J. Bettencourt Gonçalves, Problemas da aprendizagem do português, p. 161-165. Relevé des principales difficultés que rencontrent les Roumains dans l'apprentissage du portugais, classées par catégories : phonétique, genre des noms, degré de comparaison des adjectifs, erreurs sur les pronoms et les adjectifs pronominaux, qui semblent assez nombreuses, sur les numéraux, le verbe et les prépositions (por et para correspondant au seul roumain pentru). — C. Maneca, Aspetti fonostatistici della sonorità nel sistema consonantico rumeno, p. 167-169. — M. Theban, As construções causativas n' «Os Lusiadas», p. 195-198. — B. A. RUDES, The history and function of stress in the Romanian verb system, 1re partie p. 403-415 et 2e partie p. 205-218.

Tome 23, 1978.

Le volume de la revue pour 1978 se présente sous la forme d'une grosse brochure de 651 pages, sous le titre Current Trends in Romanian linguistics, publié par A. ROSETTI et Sanda GOLOPENȚIA ERETESCU. La première partie est consacrée à l'histoire du roumain. La seconde partie traite des divers aspects de la linguistique roumaine : phonétique; les diverses grammaires, traditionnelle, structurale et transformationnelle; le vocabulaire et l'étymologie; la sémantique; la dialectologie et la sociolinguistique; la toponymie et l'onomastique. Dans la troisième partie consacrée aux diverses langues, les langues romanes

ont été traitées par A. Niculescu (p. 349-366). La dernière partie porte sur des méthodes spécifiques et sur la linguistique générale. Chaque chapitre comporte d'abord un exposé sur l'évolution de la recherche roumaine dans la spécialité, puis une bibliographie par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Ouvrage de consultation commode qui fera mieux connaître la contribution que la Roumanie, soit par ses linguistes, soit par ses publications et les congrès qu'elle a organisés, a apportée à la recherche linguistique, entre les années 1950 à 1977.

G. TUAILLON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Mélanges offerts à Charles Vincent Aubrun. Édition établie par Haïm Vidal Sephiha. — Paris, Éditions Hispaniques, 1975. — 2 vol., 25 cm, 466 + 476 p.

Ces deux forts volumes, offerts à C. V. Aubrun par ses anciens collègues ou étudiants de Paris, comprennent un nombre important d'études consacrées à la linguistique hispanique, dont l'ensemble constitue une contribution multiforme à notre discipline. Je voudrais ici les présenter brièvement sous la forme d'une « revue des revues », leur nombre interdisant un compte rendu critique et détaillé.

T. I. P. 15-21. Sylvain Abouaf, Les « Colloquios familiares » de Gabriel Meurier: quelques éléments pour une analyse. Très intéressante documentation sur des ouvrages plurilingues du XVIIe et du XVIIe s. de nature à éclairer de nombreux problèmes diachroniques en français, espagnol, italien, portugais. S. Abouaf ne s'occupe, dans cet article, que des Colloquios de Meurier. Mais chaque ouvrage qu'il mentionne mériterait un dépouillement complet et une analyse minutieuse. — P. 22-28. Manuel Ballestero, La « idealidad » del significado. Le problème du sens est ici posé au niveau du mot à partir des travaux de Erdmann et de Lipps. M. Ballestero rappelle la conception d'un noyau, autour duquel s'organiseraient des cercles de référence, le tout étant construit dans un espace intentionnel. On n'expliquera pas, selon lui, la polysémie générale du signe tant qu'on raisonnera en fonction de l'opposition sensible/conceptuel. Mais l'idéalité rendue possible par le langage peut-elle rendre compte sans pétition de principe de l'universalité du signifié ? M. Ballestero se propose de contribuer à une meilleure formulation du problème. — P. 59-67. Jean-Louis Bénezech. Vers une approche de la sémiologie des adverbes démonstratifs de lieu en espagnol. Étude, dans un cadre théorique guillaumien, du système des adverbes démonstratifs, que J.-L. Bénezech distribue, p. 66, en 3 sous-systèmes selon 4 critères formels (-K-, λ , -K- + λ , \emptyset) : 1) acá, allá, acullá, ... [a-/-á]; 2) aquí, alli, ..., ahi [a-/-i]; 3) aquende, allende, ..., ... [a-/-é-]; ce qui représente 8 classes attestées. Pour l'auteur, cette analyse purement sémiologique précède l'examen du signifié. Il serait important, néanmoins, qu'il précise à quelle synchronie il se réfère. Car il est difficile de réunir dans un système chronologiquement banalisé qui voudrait couvrir toute l'histoire de l'espagnol des signes aussi marqués par

le temps que aquende (vers le passé) et aqui (vers l'avenir). D'un autre côté on peut se demander, d'une manière très générale, s'il est légitime d'aborder l'étude d'un système linguistique, quel qu'il soit, en faisant abstraction de la dimension statistique des réalités linguistiques. Du reste, l'approche diachronique et la préoccupation statistique se recoupent spontanément. — P. 161-169. Camilo José Cela, Dictados tópicos jurdanes y batuecos. Relevé de toponymes et d'appellations propres à la région de Las Hurdes-Las Batuecas. — P. 171-190. Jean-Claude Chevalier, Du latin au roman. (Réflexions sur la destruction de la déclinaison nominale.) Au-delà des faits, recherche des causes. J.-C. Chevalier explique l'évolution et la disparition de la déclinaison nominale du latin par un processus d'abstraction et de généralisation qui a dissocié de plus en plus le genre et la fonction, antérieurement signifiés par une morphologie syncrétique. La fonction prenant le pas sur le genre, une redistribution s'est peu à peu opérée du neutre (inanimé) vers les deux classes de l'animé, seules aptes à distinguer morphologiquement le sujet de l'objet - nominatif et accusatif sont en fait les deux seuls cas analysés. Peut-être qu'une étude complémentaire sur l'émergence du système prépositionnel roman serait utile; car l'évolution des autres cas ne se déduit pas automatiquement de la démonstration portant sur le nominatif et l'accusatif. Cette étude, d'inspiration guillaumienne, a déjà le grand mérite de rappeler que toute description qui néglige la systématique et les raisons des phénomènes est dépourvue, profondément, de sens. — P. 201-212. Alfredo de los Cobos, Notas para el estudio sintagmático del encabalgamiento. On ne retient souvent de l'enjambement que son effet expressif. A. de los Cobos souhaite qu'on replace son étude dans le cadre de la phrase, sans oublier aucune de ses dimensions : syntagmatique, sémantique, phonique. — P. 321-325. Jeannine Germain-Aufray, Modestes additions au Dictionnaire [...] de Joan Corominas. A partir d'un examen des Prophéties de Jérémie selon le ms. I. 1.6. de l'Escurial. Datations nouvelles pour une cinquantaine de mots. — P. 351-360. Paul Jacques Guinard, « Marcial » et « marcialidad ». Observations sur le lexique de la satire des mœurs au temps de Charles III. Ces mots étaient sans doute propres à « la partie la plus fortunée et la plus cosmopolite de l'aristocratie et à la classe des riches négociants, plus ou moins imbus de préjugés nobiliaires, particulièrement nombreux à Cadix »; « marcial, marcialidad, devaient avoir, pour ceux qui les employaient, des connotations telles que 'brio', 'éclat', 'élégance', 'modernité', 'rejet des préjugés'. » - P. 401-408. Jean Lemartinel, Le nom de Doña Endrina. Il aurait été inspiré à Juan Ruiz par le titre d'une comédie de Térence, Andria. — P. 409-414. Pierre Lopez, Une «Biblia medieval romanceada ». Lexique. Présentation d'un travail de maîtrise effectué en 1972-73 sur les pages 43 à 82 de La Fazienda de Ultra Mar, éd. M. Lazar, conçue comme un premier échantillon de « biblia romanceada » (milieu xIIe ?). Il y aurait beaucoup à dire sur la datation du texte et l'interprétation diachronique de la morphologie proposée p. 412. Mais ce dépouillement partiel contribue sans aucun doute à une meilleure connaissance de l'espagnol médiéval et, à travers lui, du ladino.

T. II. P. 31-42. Guy Mercadier, Une traduction espagnole inédite de « L'ino-

culation du bon sens » (1761). Ms. 357 de la bibliothèque de la Fundación Lázaro Galdiano de Madrid: Inoculación al buen juicio [sic]. — P. 53-60. Charles Minguet, Notes sur le vocabulaire hispano-américain de A. de Humboldt (la faune). — P. 239-251. Jack Schmidely, Déictiques spatiaux de l'espagnol. Replace l'étude des adverbes démonstratifs dans le cadre des « conditions mêmes de la communication », cadre qui vaudra également pour l'étude des déictiques personnels; mais aucune relation n'est ici posée en principe entre telle personne et tel démonstratif. C'est le système entier des déictiques spatiaux qui est conçu comme une structuration de l'espace en fonction du moi, du non-moi, de la fréquente coïncidence entre l'espace du locuteur et l'espace de l'allocutaire, néanmoins différenciables. Un schéma récapitulatif très clair est présenté p. 244. L'auteur, cependant, n'insiste peut-être pas assez sur les limites chronologiques du système qu'il décrit (cf. aquende/allende sous acá/allá, p. 242), bien qu'il cite à plusieurs reprises le dictionnaire de Juilland-Chang Rodriguez; à cet égard il procède un peu globalement comme J.-L. Bénezech, cf. supra. Par ailleurs il ne semble retenir entre la série en -i et la série en -i que l'opposition 'zone circonscrite/vaste étendue', alors que les exemples mêmes qu'il commente suggèrent une opposition fonctionnelle, donc théorique, entre 2 sous-systèmes dont les termes sont loin d'échanger leurs rôles de façon arbitraire. Ceci dit, sa revue méthodique des déictiques spatiaux met un ordre appréciable dans une question controversée, souvent dénaturée par des schématisations abusives. — P. 255-284. Haïm Vidal Séphiha, Théorie du ladino. Additits. Suite au livre Le ladino (cf. c. r. dans RLiR, nos 155-156, p. 492-496) et aux autres études publiées depuis par H. V. Séphiha. L'auteur insiste spécialement sur les différences entre ladino et djudezmo pour mieux montrer leurs éventuelles interférences. Parmi les « additifs », la liste des entrées du lexique de Le ladino, une liste d'errata et diverses reproductions photographiques de textes bibliques. — P. 337-349. Robert Tilby. L'impératif espagnol et l'économie du langage: institution et expressivité. Contribution importante, dans un cadre guillaumien, à la théorie de l'impératif en espagnol. R. Tilby, distinguant deux types de temps opératif, le temps glossologique et le temps discursif, explique les diverses créations de l'impératif par des saisies plus ou moins précoces dans le temps glossologique. L'infinitif impératif est conçu comme un infinitif spatialisé, détemporalisé, privé de sa dimension « catégorie du discours » : ce serait un mot-phrase, relevant d'une systématique transcendante alors que l'impératif, verbe de discours, relèverait d'une systèmatique immanente. Un problème demeure, c'est celui de l'intégration de l'impératif dans le système verbal. D'autre part, le cas de formes telles que di (decir), ve (ir), qui ne coïncident pas avec les modèles étudiés, appellerait une analyse complémentaire, que l'on souhaite prochaine. - P. 443-468. Bibliographie des travaux de Charles Vincent Aubrun, établie par Charles Leselbaum.

Voilà un bien rapide survol pour cet ouvrage dense et très soigneusement présenté. Mais l'avenir donnera sûrement l'occasion de reparler des recherches évoquées.

René Pellen.

Otto Ducháček, L'Évolution de l'articulation linguistique du domaine esthétique du latin au français contemporain.

En poursuivant ses études relatives au problème de la structuration du lexique, M. Otto Ducháček, professeur de langues romanes à l'Université de Brno (Tchécoslovaquie), vient de publier, dans la collection des travaux de la Faculté des Lettres de l'Université J. E. Purkyně de Brno (No. 213, 1978), l'analyse du lexique relatif à la notion de « beauté », depuis le latin classique jusqu'au français contemporain. Dans cette œuvre, l'auteur s'occupe du problème auquel il a consacré bien des articles, monographies, études et conférences. Citons, entre autres, en reprenant la question du point de vue diachronique, et en dehors de son étude fondamentale dans ce domaine, « Le champ conceptuel de la beauté en français moderne », Brno 1960: « Étude comparative des champs conceptuels », Philologica Pragensia 9,1; «La problématique de la théorie des champs linguistiques » in Actas del XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas, Madrid 1968; « Différents types de champs linguistiques et l'importance de leur exploration » in ZFSL Beihefte, Neue Folge, I, Wiesbaden 1968; « Sur le problème de la structure du lexique » in Actele celui de-al XII les Congres international de linguistică și filologie romanică, București 1968, I; « Sur le problème de la structuration progressive du lexique » in Interlinguistica, Festschrift Wandruszka, Tübingen 1971; «Les microstructures lexicales, leurs modifications et leurs transformations » in Actes du XIIe Congrès International de linguistique et philologie romanes à Québec 1971, etc. De cette façon, il complète ses analyses antérieures, aussi bien que celles de ses élèves réunis autour de lui pour explorer d'autres aspects de la structure du lexique. La vue diachronique permet à l'auteur de caracteriser les sous-codes constituant le code lexical en général et d'envisager que pour tracer le système lexical d'une langue qui ne représente pas un code unitaire, mais un conglomérat de plusieurs sous-codes, il faut avoir égard, autant que possible, à tous les lexiques partiels (fonctionnels, individuels, etc.). Il se rend compte également que, dans un travail de synthèse tel que celui qu'il présente dans l'œuvre dont nous parlons ici, on ne peut pas éviter certaines imprécisions découlant, entre autres, des besoins de généralisations indispensables pour donner une vue d'ensemble découvrant les principaux traits caractéristiques de l'évolution du lexique, de ses restructurations progressives et de ses tendances principales. Néanmoins, et c'est ce que nous croyons utile de souligner, l'auteur a su éviter toute subjectivité dans la valorisation des phénomènes observés et dans les conclusions en découlant, se basant sur l'examen très minutieux d'un nombre élevé d'occurrences dans des textes suffisamment larges. Malgré la nécessité due à la limitation du volume de son ouvrage (comme il nous le dit dans la préface) de restreindre le nombre d'exemples servant de base à son analyse et à ses conclusions, nous trouvons non seulement admirable la richesse des matériaux réunis et analysés, mais aussi bien convaincantes les conclusions de l'étude qu'il nous présente soit à la fin de chaque domaine et de chaque période à l'intérieur de ceux-ci (voir les conclusions concernant le domaine latin, pp. 41 et suivantes, les tableaux statistiques concernant les XIIIe, XIIIe siècles, etc. jusqu'au XXe), soit dans le chapitre final « Observations et réflexions finales », (pp. 233-250). Pour donner une idée, quoique très générale et incomplète — étant donné son extension — de l'étude de M. O. Ducháček, nous allons résumer quelques-unes de ses conclusions. L'auteur souligne que le lexique peut être distribué en champs conceptuels, entre lesquels il existe des lacunes et des recouvrements, puisque plusieurs unités lexicales font partie de deux ou plusieurs champs. Dans des champs plus étendus il découvre l'existence d'un centre, lequel peut être subdivisé lui-même en plusieurs zones, et celle d'une périphérie. Il faut souligner aussi le rôle que jouent les relations entre différents membres et différentes zones du champ, aussi bien que le caractère instable de certaines structures. C'est le cas, précisément, du champ de la sphère esthétique, sous l'influence, entre autres facteurs, de faits socioculturels, psychiques, sans parler, dans ce cas spécialement, de l'intervention directe des écrivains et des poètes. La sphère esthétique touche, avant tout, les perceptions et représentations visuelles, et aussi, dans une mesure moins importante, les perceptions et les représentations auditives. Sa structure lexicale reflète le niveau culturel de telle ou telle époque, manifestant en ceci l'accord entre les nécessités communicatives et les moyens de communication. L'analyse du contenu sémantique des unités lexicales en question permet à l'auteur de suivre la modification quantitative et qualitative du concept de la beauté, l'influence des facteurs extra-linguistiques, la migration interne et externe des unités, les relations de synonymie, d'antonymie, l'incompatibilité sémique des traits distinctifs, les oppositions privatives et autres qui caractérisent la constitution du champ (c'est ainsi que l'auteur peut suivre l'influence de certains membres du champ sur les autres et les passages et transitions se réalisant entre le centre et la périphérie, mais aussi entre les champs qui ont servi de base pour l'enrichissement du champ de la beauté). L'auteur étudie aussi, dans le contenu sémantique des membres du champ, en dehors de traits notionnels, des sèmes de la naturalité, de l'artificialité, de l'activité et de la passivité, du caractère concret et abstrait, du niveau de beauté, etc. On étudie également le problème de la neutralisation des oppositions et les relations de convergence et divergence dans la reconstitution du champ. Il est ensuite intéressant de prendre en considération la commutabilité des membres du champ, leur «combinabilité» syntaxique, l'influence des emplois syntagmatiques sur la modification sémantique et l' « interchangeabilité » des membres de différents champs. L'auteur analyse également la fréquence des unités étudiées en soulignant, le cas échéant. le caractère diastratique, socio-stylistique, archaïque, néologique, etc., des unités en question. Il prend aussi en considération le contexte individuel et situationnel dans lequel tel ou tel membre du champ prend sa naissance. La variété des vues que l'auteur applique dans son étude prouve non seulement l'importance de la fonction des champs comme bases de la structuration du lexique, mais aussi l'importance et l'apport que représente leur analyse. Ce qui vient d'être dit dans notre compte-rendu témoigne bien de la valeur des recherches entreprises par M. O. Ducháček dans ce domaine en général et de celle du travail dont nous venons d'informer nos lecteurs, en particulier.

J. Dubský.

Hartwig Kalverkämper, Textlinguistik der Eigennamen, Stuttgart, Klett-Cotta, 1978, 454 p.

En dépit d'une littérature extraordinairement abondante, le nom propre (NP) n'a pas livré tout son mystère. La discussion se poursuit sur son fonctionne, ment linguistique et plus encore sur sa définition. L'auteur adopte la perspective de la «linguistique textuelle », telle que la conçoit Harald Weinrich (Sprache in Texten, 1976; cr. ici même, 1978, t. 42, pp. 208-209). Il estime impossible de donner du NP une définition universelle qui soit empiriquement satisfaisante. Seule est possible à ses yeux la définition des indices qui, dans un texte donné, signalent une unité linguistique comme un NP. Et c'est à leur repérage que l'essentiel est consacré. En d'autres termes (si j'ai bien compris une pensée que sa richesse rend quelquefois sinueuse et prolixe), le statut du NP requiert une définition « per proprietates » (p. 386), envisageable uniquement au niveau du texte.

Pour être parfaitement concevable, une telle approche paraîtra à beaucoup se heurter à une réserve de principe : n'est-il pas indispensable en effet, par delà les faisceaux de critères opératoires que l'on constitue, d'assigner à la notion de NP, comme à toute notion métalinguistique, un statut théorique clair (ce statut pouvant naturellement être, si la conception est proche d'une linguistique « cinétique », celui d'un pôle dans un mouvement qui va du nom commun au NP ou du NP au nom commun)?

Ecrire un livre sur le « NP », cela suppose, à mon sens, que l'on dise, sinon ce qu'est le NP, du moins ce que, à l'intérieur du modèle théorique, on appellera (au moins provisoirement) « NP ». Or, ici, le concept reste purement intuitif. Repérage, soit. Mais au juste, repérage de quoi?

C'est là, dira-t-on, affaire de conception, sinon de goût; et l'auteur jugera sans doute légère une telle objection. La conséquence en est cependant que sa visée reste assez banalement descriptive. Fait significatif: les logiciens sont cités de seconde main (p. ex. Russell), et le problème fondamental de la référence et de la description définie est tout compte fait traité sommairement.

Le désaccord de fond n'empêche pas de louer comme il convient l'abondance de la matière et la richesse de l'information. Dommage que l'exposé, plein de méandres, soit si difficile à suivre : les citations de toute nature en rompent sans cesse le cours ; et, en l'absence de toute visée contrastive, l'accumulation des faits allemands, français, voire anglais, ne laisse pas toujours le recul qu'il faudrait. Mais l'ouvrage contient, sans aucun doute, une somme importante de renseignements. La partie morphologique, notamment l'analyse dépendancielle des faits de composition et de dérivation, apporte une matière inégalée; de quoi rendre la lecture indispensable, même si, à mon avis, le fond du problème n'en est pas réellement éclairci.

Robert MARTIN.

William Labov, Il continuo e il discreto nel linguaggio, Bologna, Il Mulino, 1977, p. 208.

Molto conosciuto in Italia per taluni lavori di sociolinguistica, W. Labov raccoglie in questo volume alcuni saggi già apparsi in inglese e altri che compaiono per la prima volta. Come acutamente osserva L. Renzi nella prefazione, non esiste affatto una frattura fra Labov sociolinguista e Labov linguista : la sua posizione di 'antideprivazionista' — ma sarebbe più esatto dire, di « teorico della diversità ' — si coniuga perfettamente con l'attenzione quasi esclusiva rivolta al 'continuo'. Sarebbe tuttavia ingiustificato interpretare tale posizione metodologica come negatrice della necessità di arrivare al 'discreto' nella ricerca linguistica così come in quella sociolinguistica; del resto, la riduttività di simili ermeneutiche si è da tempo rivelata tale anche nella concezione antagonistica che oppone in altri settori W. Labov a B. Bernstein. Altrettanto manicheo ci parrebbe contrapporre l'accademismo del 'discreto' (Chomsky) al profetismo del 'continuo' (Labov): L. Renzi opportunamente osserva che « considerare Labov 'anti-generativista ' sarebbe cadere in un equivoco grossolano » (p. 9) perché per Labov il variabile altro non fa che sostanziare l'universale. E' allora corretto metodologicamente attribuire valenze ideologiche a posizioni scientifiche neutre in sè ma passibili tutte indistintamente di interpretazioni contraddittorie, come nella fattispecie all' « astratto universalismo, eroico e umanistico » del radicalismo chomskyano l' « opzione chiara a favore della diversità e dei suoi diritti » del generoso, ma ingenuo (p. 18), Labov ?

« I quattro capitoli di questo libro rappresentano aspetti di un approcio nuovo, che non dà per scontate le categorie, ma studia invece il processo di formazione dei confini e considera fino a che punto la struttura linguistica riesce a imporre distinzioni categoriali alla sostanza interessata » (p. 23).

Con questa asserzione Labov presenta la sua opera che ha dei meriti indubbi. Innanzi tutto si contesta ai generativisti l'abbandono quasi totale della ricerca empirica e non per « screditare o sminuire le conquiste della linguistica categoriale » (p. 29), bensì per « riconoscere che cosa è categoriale e che cosa non lo è » (ibid.). D'altro canto, la perdita della fiducia nelle intuizioni del 'parlante nativo' — non vi sarebbe « una connessione diretta fra questi dati di introspezione e la struttura linguistica » (p. 27) — impone l'opzione di una varietà di metodi di ricerca per quanto riguarda rispettivamente la continuità dello spazio fonologico, del comportamento sociale e del significato. Infine Labov pone il problema del ' paradosso dell'osservazione ' cioè « osservare come si comportano i parlanti quando non sono osservati » (p. 25): l'Autore non lo risolve e si limita a proporre una pluralità di approcci al linguaggio. Tornano alla mente allora le posizioni di L. Hjelmslev ne I fondamenti della teoria del linguaggio (Torino 19683: 10-14) a proposito di teoria linguistica, umanesimo ed empirismo; quelle di N. Chomsky ne Le strutture della sintassi (Basi 1970 : 73-sgg.) sugli scopi della teoria linguistica: pare infatti non sufficientemente motivato, da un punto di vista teorico, proporsi di « costruire una teoria realistica delle categorie linguistiche che nasca dai dati che troviamo piuttosto che calare sopra di essi » (p. 32), non considerando che il 'dato' non è mai 'dato' ma 'assunto'. La posizione di Labov resta comunque produttiva se intesa come un richiamo a cimentarsi con la variazione sempre però nella direzione verso il 'discreto', perché « compito dei linguisti è di cercare l'invariabile » (p. 119).

Tutti i capitoli rappresentano in varia misura eleganti applicazioni del metodo induttivo in costante polemica con i chomskyani (vedi ad es. a p. 110); da questo punto di vista il cap. III dimostra come le introspezioni a comando non appurino lo stato reale nella percezione di una differenza o uguaglianza fonetica e/o fonematica da parte del parlante : questi, se una differenza c'è, è in grado di percepirla anche se soltanto fonetica e non fonematica. Questo stesso capitolo però indica anche come la polemica di cui si diceva, sia interna al generativismo : infatti, «i nostri risultati sono una convalida della prospettiva di Chomsky e Halle sul ruolo delle opposizioni nel sistema delle regole fonologiche » (p. 157). Così anche nell'ultimo capitolo, in cui si riconosce l'importanza dell'attività di categorizzazione del linguaggio, non senza prima aver tentato una determinazione quantitativa delle categorie stesse. Al proposito, non si può però non notare come la definizione proposta per la voce 'cup' non vada al di là di una normale definizione lessicografica o, se si preferisce, alla Katz-Fodor; l'unico vantaggio è che essa è stata « testata » : ma fino a che punto?

In merito ai risvolti filosofici accennati nell'ultimo paragrafo, occorre osservare che, se in una prospettiva aristotelica, scolastica, categoriale, ecc, è vero che l'essenza è in qualche modo l'aspetto verbalizzabile della sostanza, Labov non dimostra che un oggetto non si conosce « per sè » : infatti i vari contesti esperiti nella denotazione possono indurre o favorire comunque il riconoscimento dell'essenza della sostanza la quale pertanto farebbe conoscere « per sè » l'oggetto.

Se, in conclusione, Labov si compiace del fatto che gli studiosi italiani frequentino di più il 'continuo' (e questo ce lo fa sentire più 'organico' cioè più inserito nella tradizione dei nostri studi linguistici non bisogna dimenticare la necessità de 'discreto' il che, in fondo, è la lezione dell'Autore.

Giovanni Ronco.

DOMAINE ITALIEN

Gerhard Rohlfs, Grammatica storica dei dialetti italogreci (Calabria, Salento). Nuova edizione interamente rielaborata ed aggiornata (Traduzione dal manoscritto tedesco di Salvatore Sicuro), C. H. Beck' Sche Verlagsbuchhandlung, München, 1977, pp. xxvi + 251 + 3 carte geografiche.

Graecia capta ferum victorem cepit. Le parole di Orazio stanno in epigrafe, ad aprire la nuova edizione in lingua italiana che Gerhard Rohlfs ha pubblicato recentemente della sua Historische Grammatik der unteritalienischen Gräzität, München, 1950, presso l'Accademia Bavarese delle Scienze. Anche Rohlfs fu

captus dalla Grecia d'Occidente, quando vi giunse come glottologo romanzo alcuni decenni or sono. E' forse questo l'unico esempio di uno studioso che per amore e per passione verso il territorio delle sue ricerche decide di diventare specialista anche in un settore nuovo per lui : da filologo romanzo ad ellenista. Questa fedeltà il Rohlfs la conferma ancora oggi con la edizione «interamente rielaborata » della Historische Grammatik. Presenteremo della nuova Grammatica storica, tradotta in italiano dal prof. Salvatore Sicuro, grecòfono della Grecìa salentina, le più significative variazioni e integrazioni. Diremo sùbito che l'impianto dell'opera è rimasto sostanzialmente inalterato. Quasi completamente riscritta invece è stata la prefazione (pp. xv-xx), e così pure la bibliografia (pp. xxiv-xxvi) ha subito un notevole incremento con l'aggiunta delle più importanti opere venute in luce dal 1950 ad oggi. La suddivisione della grammatica in paragrafi numerati ci consente di cogliere agevolmente le aggiunte: i nuovi paragrafi infatti recano accanto al numero le lettere dell'alfabeto. Così a p. 8 è caduto l'ultimo comma del § 11, che è stato sostituito dal § 11 a. Questo nuovo ed ampio paragrafo riguarda un aspetto rilevante della tesi rohlfsiana sulla continuità e persistenza dei dorismi nel grico dell'Italia meridionale: esso s'intitola « α dorico = η ». Sulla riconfermata posizione del Rohlfs e sui nuovi materiali addotti si può vedere la mia recensione degli Scavi linguistici nella Magna Grecia, pubblicata su questa Rivista (RLiR, 40, 1976, pp. 212-215). Alla lista dei verbi irregolari (pp. 127-135) sono stati aggiunti nuovi materiali, raggruppati in nuovi paragrafi, ma non mancano le correzioni nel testo dei vecchi paragrafi, come al § 185 (βρέχω = piovere), dove è stata mutata la natura degli accenti sulle parole griche e sono stati aumentati gli esempi. Queste integrazioni minori nel corpo dei vecchi paragrafi sono così numerose che è difficile segnalarle tutte. Ci limiteremo alle aggiunte più significative. Anche per gli aggettivi numerali si notano variazioni nella natura dell'accento (da grave ad acuto o viceversa). Molto interessante è il nuovo § 241 a, che si riferisce alla «abbondanza di suffissi» nella formazione delle parole. Infatti al Rohlfs, che attualmente ha in preparazione un dizionario dei soprannomi calabresi, sono pervenuti nuovi materiali su questo argomento: nel paragrafo si leggono alcuni « soprannomi che si riferiscono ai singoli membri di una famiglia » presso i Greci di Gallicianò. Altri suffissi sono presentati ai nuovi §§ 255 a (-άτης: i χοτιάti = gli abitanti di Chorio di Rochudi), 256 a (άτσι-: otr. ğemázzi = un po' di sangue), 269 a (-ιχος : Briàtico = di Briatis), 276 a (-ιτᾶνος : « sorto in Italia dall'unione di -ίτης con il lat. -anus; oggi napoletano, amalfitano, palermitano, in Calabria riggitanu, zungritanu, isulitanu, nel Salento oritanu, erkitanu, nella zona di Bova i rijitáni, vunitáni, middalitáni, otr. i sulitani »), 286 a (-ούτσιχος: bov. kalúzziko = bellino), 292 a (-ωνας: bov. kalamóna = canneto!). Quanto alla sintassi, si osservi che il § 307, che era prima intitolato Die Verknüpfung 'la ville de Paris', nel nuovo testo italiano ha cambiato — opportu-

Quanto alla sintassi, si osservi che il § 307, che era prima intitolato Die Verknüpfung 'la ville de Paris', nel nuovo testo italiano ha cambiato — opportunamente — denominazione in Il tipo 'la città di Roma'. Specialmente nella sezione sintattica il Rohlfs ha messo a profitto l'ottima raccolta di testi bovesi curata da Rossi-Taibbi e Caracausi (G. Rossi-Taibbi — G. Caracausi, Testi neogreci di Calabria, Palermo, 1959). Aggiornata è stata l'ultima parte del volume,

particolarmente il saggio di sintassi storica, nel quale il Rohlfs ribadisce la sua posizione a proposito della continuità del greco d'Italia ex temporibus antiquis riferendo i pareri di oppositori e di seguaci, e concludendo con le parole di un glottologo italiano, assertore della continuità, Giuliano Bonfante (p. 221) : « Perché il latino si impose ai Galli e ai Reti e ai Sardi e ai Daci e agli Iberi, e non ai Greci? Anche i Greci furono vinti dai Romani, ma i Greci vinti parlavano e scrivevano una lingua che aveva un prestigio altissimo. Per esso i vinti, deboli e poveri, trionfano alla fine dei vincitori forti, potenti e ricchi ». Con queste considerazioni siamo ritornati ai versi di Orazio posti in epigrafe. Chiudono il volume alcune pagine di confronto tra proverbi neogreci e i loro equivalenti bovesi e otrantini : si tenga però presente che non è l'interesse paremiologico il motivo della ricerca, ma il raffronto testuale della frasi; anziché partire da una frase banale, per poi tradurla nelle diverse parlate, il Rohlfs ha preferito partire da un proverbio neogreco o italiano. Copiosi indici precedono, insieme alle ultime aggiunte (p. 251), le tre cartine geolinguistiche (Terra d'Otranto, Italia meridionale, Calabria meridionale).

La nuova edizione della *Grammatica storica* rappresenta senza dubbio un notevole miglioramento del precedente volume tedesco. Qua e là si nota qualche errore, facilmente emendabile, dovuto al tipografo Hubert di Gottinga, che comunque ha dimostrato lodevole perizia nella stampa di un così complesso testo italiano. Il libro, rilegato ed elegante, appare più gradevole del precedente : rimpiangiamo però le bellissime e rare fotografie della edizione tedesca, che sono state purtroppo sacrificate.

Prima di terminare, informiamo il lettore che uno studioso australiano, il prof. Stan Scott della università di Melbourne, prepara una grammatica elementare del bovese, in gran parte fondata sulla *Grammatica storica* del Rohlfs, che possa servire all'insegnamento della lingua grecanica nelle scuole dell'Aspromonte ionico.

F. Mosino.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Jonna KJAER, Brisebare: Le Plait de l'Evesque et de Droit. Édition critique du manuscrit ancien fonds royal nº 2061-4º de la Bibliothèque royale de Copenhague, Akademisk Forlag, Copenhague, 1977, 132 pages.

C'est la première édition critique d'un texte auquel l'éditeur donne le titre de : Le Plait de l'Evesque et de Droit pour rendre plus claire, dit-il, la rubrique du manuscrit : (Chi commenche) De l'Evesque de Droit. Ce texte est également contenu dans un autre manuscrit, Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises 10056. Jonna Kjaer a étudié dans le nº X-2, 1975 de la Revue Romane les amplifications de ce deuxième manuscrit (manuscrit B) par rapport au manuscrit de la Bibliothèque royale de Copenhague (manuscrit A).

C'est le vers 1014 du *Plait* qui, semble-t-il, livre le nom de l'auteur du poème : songiet l'avoit/Brisebare. Le nom de Brisebare se retrouve dans d'autres œuvres

attribuées à Jean le Court dit Brisebare, notamment dans Le Restor du Paon. Toutes les œuvres attribuées à Jean le Court semblent avoir été écrites entre 1309/1312 et 1338.

Le texte du Plait « relate, en une allégorie, les péripéties d'un procès intenté à un Évêque par Droit, qui n'a pas participé à la nomination de cet évêque. Les Vertus soutiennent Droit, tandis que les Vices secondent l'Évêque » (p. 11). Deux indications données par le texte permettent de le dater approximativement de 1309-1312. Aux vers 836-837 il est fait allusion à la suppression de l'Ordre des Templiers, or cette suppression eut lieu en 1312, et aux vers 933-957 à la fuite du pape, allusion possible à l'exil des papes en Avignon dès 1309. Par rapport aux autres œuvres attribuées à Brisebare, le Plait se distingue par l'importance des éléments juridiques et la forme allégorique du poème luimême. Devant l'utilisation incorrecte de la terminologie juridique Jonna Kjaer émet l'hypothèse que c'est en connaissance de cause que le poète fausse les règles de la procédure et les formules juridiques. De cette hypothèse elle en tire une autre, relative celle-là au surnom Brisebare : « le mot barre signifiant délai judiciaire..., Brisebare, celui qui brise les barres, serait celui qui s'attaque aux délais judiciaires... Dans un sens plus large, on pourrait entendre simplement par Brisebare celui qui combat les cours de justice. Peut-être le Plait a-t-il valu à Jean le Court ce surnom de Brisebare? » (p. 18).

De l'étude des manuscrits A et B, il ressort que l'un n'a pas pu être le modèle unique de l'autre, ce qui laisse supposer l'existence antérieure de plusieurs manuscrits maintenant perdus. L'analyse littéraire du *Plait* est conduite en combinant deux méthodes, celle de J. Rousset et celle de P. Zumthor. L'étude de la langue met en évidence les traits picards, tant à l'intérieur du vers qu'à la finale. L'édition du texte s'accompagne de notes destinées surtout à aider le lecteur à pénétrer « dans la fiction tortueuse du *Plait* » (p. 84), d'un index des noms propres, d'un glossaire et d'une bibliographie. En appendice, Jonna Kjaer a eu l'heureuse idée de donner les photographies, en format réduit, du manuscrit édité.

Brigitte Horiot.

Jean Froissart, Ballades et Rondeaux, édition avec introduction, notes et glossaire par Rae S. Baudouin, Genève, 1978. LXV + 178 pages.

La seule édition complète des poésies de Froissart, l'édition d'Auguste Scheler, remonte aux années 1870-1872, c'est dire qu'elle est pratiquement introuvable. Rae S. Baudouin a choisi de rééditer les ballades et rondeaux et c'est sous forme de thèse que cette édition a tout d'abord été présentée. Sa publication bénéficie donc de toutes les suggestions et remarques faites lors de la soutenance.

Les poésies de Jean Froissart sont conservées dans deux manuscrits exécutés d'ailleurs à la demande de l'auteur : B. N. fr. 830 (sigle B) terminé en 1393 et B. N. fr. 831 (sigle A) daté du 12 mai 1394. Auguste Scheler avait choisi le manuscrit B comme manuscrit de base, deux raisons ont déterminé Rae S. Bau-

douin à préférer le manuscrit A. Ce dernier manuscrit est plus complet que B, il contient deux ballades et quatre rondeaux de plus, et du point de vue de la langue, son caractère picard reflète beaucoup mieux la langue de l'auteur, luimême originaire du Hainaut, que le manuscrit B au texte nettement francisé. L'éditeur observe les « règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux » données dans la *Romania* en 1926.

Dans une longue introduction (p. IX-LXV) Rae S. Baudouin traite de l'établissement et de la présentation du texte ainsi que de la date de composition des ballades et des rondeaux. Viennent ensuite une étude de la langue, de quelques caractéristiques du style, de la versification. Une bibliographie termine cette introduction. Le texte des 43 ballades et des 115 rondeaux est accompagné de notes (p. 101-137), d'une liste alphabétique des proverbes et des expressions proverbiales, d'un incipit des ballades, d'une table d'incipit et de refrains des rondeaux. Une table des noms propres et un glossaire terminent cette édition qui sera d'autant plus appréciée qu'elle paraît alors que la littérature médiévale jouit d'un renouveau d'intérêt.

Brigitte Horiot.

LEXICOLOGIE.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicologiques, publiés par B. Quemada, 2^e série, fascicule 13, Paris, Klincksieck éd., 1977; in-8^o, xvII + 309 p.

Cette livraison réunit les contributions de vingt-cinq chercheurs de tous pays. L'ancien français fournit peu d'articles. Quelques ouvrages du xvie s. ont été dépouillés, en particulier Le Jardin de Plaisance d'A. Vérard (v. 1501), qui apporte une date nouvelle pour conséquentement, équivoque, nom, masculinisé, etc. Mais l'essentiel concerne la langue moderne. La nature des livres passés au crible est très diverse. Les dictionnaires gardent une place importante, avec Boiste (domanialité 1819, lévirostre 1812, salse 1800), Raymond 1824 (alcalifiant, comminutif, mimique, nom), le Complément de 1842 du dictionnaire de l'Académie (iamologie, ibérite, ichthydion), Bescherelle 1845-1846 (marinesque, netzin, pataque, monnaie du Brésil) et surtout Sachs-Villatte (accostage 1869, aiguillage des trains 1869, à contre-voie 1917). Le dictionnaire des sciences de Valmont de Bomare et le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle (NDHN) apportent encore une contribution non négligeable (pegmatite 1817, penniforme 1768, stemmate 1819). Parmi les auteurs cités, M^{me} de Sévigné permet de dater nombre de mots courants et d'expressions usuelles : âge de raison 1675, papier timbré 1675, par parenthèse 1671, etc. Au XIXe s., La Mer et les marins, d'E. Corbière, donne un lot de nouvelles datations, ex. cornac, au sens figuré, chalandou, martinique (1833). Peu d'argot, mais des déformations et des inventions d'A. Boudard dans La Cerise (1963): chouime-gomme, coulourèdes, crachatorium. Les termes familiers ont leur place: ad patres 1509, tourner de l'æil 1828-1829, teuf-teuf 1897. Les mots usuels de français tenu, les plus importants peut-être pour l'histoire de la langue, sont relativement nombreux : dictionnaire v. 1501, galérien et interlocuteur 1833, sensationnel 1875. Mais le stock le plus copieux est fourni par les ouvrages techniques. Voici un échantillonnage. La physique est représentée notamment par aérodynamique, adj., 1852, altimètre 1867, télégraphie sans fil 1897; la chimie par décomposer v. 1516, dénitrification 1917, ichtyol 1887; la zoologie par dingo 1854, fox 1831, 1839, teckel 1898; la botanique par frangula 1572, gairoutte 1793-1795, ligneux, nom, 1833, et beaucoup d'autres. Dans le vocabulaire de la politique, on remarque antifascite, nom, 1928, bourguibiste 1960, panslavisme 1845. Toute une série de termes propres aux Esquimaux, mais présentés en discours français, ont trouvé droit de cité, quoique non assimilés: onimak 1841-1842, oumiène 1880, toupidek 1939, etc. Il en va de même de mots anglais (ditty 1924, race, 1801, snow-house 1851, 1861) et de vocables pris à d'autres langues, comme bund 1924, comprador 1841, lolouc 1880. etc. On peut joindre à ce groupe celui des régionalismes, formes propres à la Normandie (doutance 1884), à l'Alsace (schneck 1924) et surtout à la Provence (pastresse, 1908, pebre d'aï 1958, petelin 1958). On est surpris de trouver au xixe s. des formes que l'on croyait mortes depuis longtemps, ainsi abrévié, godenot, mézeau. Certains mots, ignorés des dictionnaires les plus récents, se révèlent cependant bien attestés: écossisme (3 citations), parlot(t) age (3 citations), moëde, var. moëda (4 citations). Débaucher ' faire déserter à prix d'argent ' est usuel, ainsi que sa famille, entre 1797 et 1852. Enfin la cueillette de termes contemporains semble particulièrement importante : dialoguiste 1953, ionomètre 1954, laverie 1951, lessivable 1954, pilule, contraceptif oral, 1934, 1957. Parmi les néologismes, anapurnade 1963, échassophile 1898, kafkaeux 1963, molotovien 1954, pionnesque 1925, vanitaillerie 1890 et bien d'autres mots aussi savoureux témoignent de la vie en marge de suffixes bien connus. C'est assez pour dire le vif intérêt de ce fascicule riche et varié, qui surprendra souvent le lexicologue le plus averti.

Quelques remarques et attestations plus anciennes. Les abréviations sont en principe celles du FEW. BABORDAIS, s. m., mar., var. 1794: babordois. Var. 1687: « BASBORDES. C'est le nom que l'on donne à la partie de l'équipage qui doit servir, ou faire le quart de bas-bord », Desroches, Dictionnaire des termes propres de marine, Paris, 48. Le correspondant pour le tribord est orthographié «TRIBORDAIS» (nouvelle datation), 521. — BERNESQUE, adj., 1852. 1798: « Berniesque, et plus communément bernesque, adjectif. Il se dit d'Un style approchant du burlesque, mais plus soigné », Ac. — BOBART, bot., 1803. 1783: « Bobart des Indes, Bobartia Indica. Lin. Bobartia spicis capitatis, involucro folioso. Lin. Fl. Zeyl. 41. Amoen. Acad. I. p. 388 », EncMBot I, 431b. — BOULE-DE-NEIGE, bot., 1816. 1803, $NDHN^1$, III, 417, même texte que dans la 2e éd. citée. — CONVOLVULACÉES, bot., 1812. Ex. de l'an VII (1798-1799) dans la RLiR XLII, 1978, 450. — CRISTE-MARINE, bot., var. diverses, xvexvie s. Var. ca. 1485 : «Cretanus. cest croite marine », Arbolayre contenant la qualitey et virtus, proprietey des herbes, arbres, gommes, et semences, [Lyon], 75 rob. — DINGO, zool., 1854. J. Kidman l'a relevé en 1789, FrMod XXXIX, 1971, 149. — DOUM, bot., 1799, var. doume 1811. Var. 1665: «i'achetay certains fruits dits Doms, qui croissent dans les deserts sur des arbres du mesme nom qui ne sont pas moindres que les palmiers », Iournal des Voyages de Monsieur de

Monconys, Lyon 1665-1666, achevé d'imprimer : 1665, I, 198-199. Il reste à établir l'histoire de ce mot. — ESCULAPE, serpent, 1768. Voyez une attestation de 1759 et sa source dans la RLiR XL, 1976, 230. — ESQUIMAU, n. de peuple, 1691. Le texte cité présente « Eskimaux ». — ÉTHUSE, bot., 1819. Var. 1783: «Æthuse [en français], Æthusa [en latin]. L[inné]. Genre de plante à fleurs polypétalées », EncMBot I, 46 b. 1817 : « Ethuse. (V. Æthuse) Ce genre d'ombellifères est le cynapium de Rivin », NDHN2 X, 507. — ÉVENTAIL, ichtyol., 1768. Origine du mot et attestation de 1759, RLiR XL, 1976, 230. — FACE 'cheveux qui couvrent les tempes', 1797. La chanson de Cadet Rousselle (1792) attribue au héros trois cheveux, «un pour chaq' face, un pour la queue».-FERRET D'ESPAGNE, minér., 1752 : feret d'Espagne. 1694 : « Du Feret d'Espagne. La pierre Hematite que nous appellons ordinairement Feret d'Espagne est un mineral de couleur rougeâtre », P. Pomet, Histoire generale des drogues, Paris, III, 62. L'orthographe «ferret d'Espagne» se rencontre en 1763 dans Bertrand, éd. d'Avignon, 297 a. — FOLIÉ, adj., 'feuillu', 1713. Mais il s'agit dans le texte cité de « la Terre foliée du Tartre » ; folié veut donc dire ici ' réduit en petites feuilles', comme l'indique Trév 1752. En 1612 : « Prens (dit-il) de l'or crud folié, ou laminé, ou calciné par Mercure », P. Arnauld de La Chevallerie, Trois Traictez de la philosophie universelle, Paris, 6. — FRAXINELLE, bot., var. frassinelle, 1561. 1553: « Du Diptam blanc ou Frassinelle », M. Mathée, Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere Medicinale, Lyon, 399 a. — FRISER LA CABRIOLE, 1791. L'expression est relevée par Fur 1690 s. cabriole. — GABOT et javot, ichtyol., 1768. Ex. de gabot et de gavot en 1555 in RLiR XL, 1976, 230. Pour la var. javot, 1759 : « Gabot, ou javot : C'est un poisson que les Anciens ont nommé Exocetus, ou Adonis », DRUA II, 231. — GAJAN, bot., 1817. 1786: « Gajan ou Gajang [en français], Gajanus [en latin]. [...] Le Gajan est un arbre de médiocre grandeur », EncMBot II, 576 a. Création de Lamarck. Source : « Gajanus. Gajang. [...] Nomen. Latine Gajanus. Malaice & Amboinice Gajang », G. E. Rumphius, Herbarium Amboinense, Amstelaedami 1750, I, 170 a. Gajan adapte le latin scientifique gajanus, qui adapte lui-même une forme d'Amboine, île Moluque. — GALÉDUPE, bot., 1817. Var. 1786 : « Galedupa ou Pongolote des Indes [en français], Galedupa Indica [en latin] », EncMBot II, 594 b. La source est l'ouvrage cité de Rumphius : « Caju Galedupa. [...] Nomen. Nullo alio mihi innotuit nomine nisi Macassarensi Caju Galedupa, juxta dictam resinam, quae ex hac fluit arbore, & Galedupa vocatur », II, 59 a. Lamarck abrège le nom composé latin, sans autre adaptation. - GALÉNIE, bot., 1817. Var. 1785 : «Galénia en arbrisseau, originaire de l'Afrique », traduction anonyme de l'anglais de Ph. Miller, Dictionnaire des jardiniers, Paris, III, 375 a. Origine indiquée : « Linnée lui a donné ce titre en l'honneur de Galien, fameux Médecin », avec référence : « Lin. Gen. Plant. 443 », ibid. Var. 1786 : « Galiene d'Afrique [en français], Galenia Africana [en latin]. Lin. », EncMBot II, 601 b. — GALÉOLE, bot. 1817. 1803: « Galéole [en français], Galeola [en latin], arbrisseau grimpant », NDHN1 IX, 183. Le texte renvoie à J. de Loureiro, qui avait créé pour la plante le terme de latin scientifique Galeola, « quasi parva galea », Flora Cochinchinensis, Berolini et Parisiis 1793, II, 636. — GALÉOPE, bot., 1811-1813. Var. 1785 : « Galéopsis, ou Ortie de haies puante », Miller, op. cit., III, 376 b. 1786 : « Galéope [en français], Galeopsis [en latin]; genre de plante à fleurs monopétalées », EncMBot II, 599 b. Adaptation de Lamarck. Var. 1797 : « Le Galéopse. Galeopsis. Lin. », Elémens de Botanique de Tournefort, éd. de N. Jolyclerc, Lyon, I, 364. C'est la forme de Lamarck qui est reprise en 1803 par le NDHN1 IX, 183. — GALÉOPITHÉCIENS, zool., 1817. 1804 : « Galéopitheciens, famille de quadrupèdes du sous-ordre des Chéiroptères », NDHN1 XXIV, 12. Création d'A. Desmaret, auteur de l'article. - GALLINAZE et var. V. des formes plus anciennes et quelques jalons pour l'histoire du mot in RLiR XL, 1976, 231. — GAMMAROLITHE, paléont., 1768. 1763, RLiR XL, 1976, 231. — GIROFLÉE (blanche, jaune, rouge), GLADIÉ, etc., renvoient au t. XXIX de la présente revue; lire t. XXXIX. - ICHT(H)INE, chim., 1892, paraît bien désigner la même substance qu'ICH-THYNE, chim., 1873, mot relevé un peu plus loin. — ICHTYOCOLLE, sorte d'esturgeon, 1768. Var. 1555 : « Le poisson dont lon prend la colle. Ceulx qui habitent es endroicts du fleuue de la Tana [...] me semblent auoir appellé ce grand poisson, qui resemble aucunement a l'Esturgeon & a l'Adano, assez proprement barbote [...]. Et moy n'estant aidé de quelque aucteur moderne qui en ait escript, scachant bien qu'on en faict plus grande quantité [sc. de colle] de cestuy cy, que de nul autre, ay prins la partie pour le tout, le nommant Ichthyocolla », P. Belon, La nature et diversité des poissons, Paris, 94-95. — IDÉSIA, bot., 1890. Comme mot latin, 1817: « Idesia. Nom donné par Scopoli au genre Ropourea, d'Aublet, appelé Camax par Schreber, Willdenow, Persoon ». NDHN² XVI, 94. — IGLITE, minér., var. igloïte, 1832. Ex. de 1817, cinq lignes plus haut. — JAMBONNEAU, conchyliol., 1768. 1742, RLiR, XL, 1976, 232. — KANGOUROU-RAT, var. kanguroo(-)rat, 1819. J. White avait publié un Journal of a Voyage to the new South Wales, London 1790; on y lit un chapitre intitulé : « The Poto roo, or Kangaroo rat », 286. En 1792, le mot devient en français, sous la plume de F. Vicq d'Azir, qui indique pour source l'ouvrage mentionné: « Le Poto-roo, ou Rat-kangurou », Encyclopédie méthodique, Système anatomique. Quadrupèdes, 545 a. Mais en 1803. : « Le Kanguroo rat (Poto-roo) Didelphis murina, se trouve à la Nouvelle-Hollande », NDHN1 XII, 358, et : « Poto-roo. Voyez Kanguroo-rat », XVIII, 399. — KNOCKED OUT, v. tr. Plutôt: p. p. — KOTCHE. Citation d'un mot albanais. — LOLO, 1835. Nécessité de préciser le sens : 'lorette'; v. L. Larchey, Dict. hist. d'argot, éd. de Paris 1888, 122 b. — MAISTRIER: 1162, maistroier. Cet article montre la difficulté que pose la datation des formes médiévales. Le ms. A du conte de Floire et Blancheflor, que suit ici A. Pelan, porte mestroier (: alaitier), v. 181; le ms. B a aussi mestroier (: aletier), v. 179; mais le ms. V donne meïstrer (: aleter), v. 49. Or le premier ms. est de la fin du XIIIe s. ; le second, de la première moitié du XIVe s.; le troisième, de la première moitié du XIIIe s. Comment savoir la forme du poème primitif? Force est de s'en tenir à la date des mss; ici, pour mestroier, à celle d'A: fin du XIIIe s. Textes d'après J.-L. Leclanche, Contribution à l'étude de la transmission des plus anciennes œuvres romanesques françaises. Un cas privilégié: Floire et Blancheflor, thèse de Paris 1977, dactylographiée,

I, 1, 12-13. — NOLLE, s. f., mar. : fret, 1598. Le FEW VII, 54 b donne naule m. ca. 1410 et nolle f. 1611. Var. 1329 : « Et avec ce, mener et conduire de ci en Chippre, franchement sanz paier nol, les messages de Chippre », « du premier nol qui sera receu », « le nol des nefs et galées et vessiaus », lettres du prévôt de Paris, in L. de Mas Latrie, Histoire de l'île de Chypre, Paris 1852-1861, II, 159. 1357: « Che que li dis ballius donna de naule quant il vint en Cipre premierement », « Pour naule », compte du domaine de Gautier de Brienne au royaume de Chypre, éd. E. Poncelet, Bull. de la Commission royale d'Histoire, Académie de Belgique, XCVIII, 1934, 26. Var. ca. 1432 : « quil luy volit laisser partir de dessus la galea ne prandre chouse quil eust pour son nole et la despense quil avoit faite de bouche », Voyages du Héraut Savoye en France, à Chypre, en Sicile, à Venise, etc., in Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, XXXI, 2e série, t. VI, 1892, 935. — PALME 'patte palmée', 1957. 1869: « Sans bruit, sous le miroir des lacs profonds et calmes, Le cygne chasse l'onde avec ses larges palmes Et glisse », Sully Prudhomme, Les Solitudes, Paris, 21. — PINEAU, bot., 1768. 1741: « Palma dactylifera, caudice Fissili, Vaginas textiles, longissimas deferens, Pineau [en français de la Guyane]. Ouassi [dans la langue des « sauvages »], P. Barrère, Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, Paris, 88. — PORTRAIT-CHARGE, 1960. 1914 : « Portrait-charge de Leconte de Lisle D'après une lithographie de Carjat (né en 1828) », Ch.-M. des Granges, Histoire illustrée de la Littérature trançaise, Paris, 758. — RAVÉNALA, bot., 1816, 1819. 1782, RLiR XLII, 1978, 452. — ROCCELLA, bot., comme mot italien: 1819, comme mot français: 1824; var. roccelle, L. En 1816: «Roccella [en latin]. Roccelle [en français]. M. Decandolle a établi parmi les lichens un genre particulier pour le lichen roccella Lin. », Enc-MBot, Sup. IV, 690 b. Le mot français adapte un terme de la terminologie linnéenne. — SPAGIRIQUE, adj., 1702, mais signalé au xvie s. chez Du Fail. Var. 1578: «Le Demosterion de Roch Le Baillif Edelphe Medecin Spagiric», ouvrage paru à Rennes. — TEETOTALISME 'buveurs de thé exclusifs'. Cette définition conviendrait mieux à un nom d'agent au pluriel. — TEETOTALLER, angl. : buveur de thé. Le texte cité présente « teetotalers ». Pour le sens, v. Lar 1875 [en réalité : 1876], XIV, 1533 b. Ce dictionnaire fournit les variantes francisées « les teatotalistes », sous tea-totalisme, et « tea-totaliste », adresse. — TÉNÉBRION, entomol., 1768. 1762: « Le ténébrion. [...] Le genre des ténébrions n'est pas difficile à reconnoître », E. L. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, Paris, I, 345. La suite montre que ténébrion francise Tenebrio, forme de Linné: « Syst. nat. edit. 10 » et « faun. suec. n. 594 ». - TUBIPORE, 1768. 1763, *RLiR* XL, 1976, 234.

Nous donnerons, comme d'habitude, un complément (lettre h-). HERBE AU LAIT DE NOTRE-DAME 'pulmonaire, Pulmonaria officinalis L.', FEW V, 113 b: 1829. Var. 1565: « Puis luy faut bailler a boire la decoction de lentilles, de figues, & de l'herbe ditte en Latin, Pulmonaria, en France l'herbe du laict nostre Dame », Vallamb 243. — HERBE DU SAINT-ESPRIT 'angélique', FEW XII, 192 a: racine du Saint-Esprit' angélique' 1704. 1549: « De l'Angélique, ou Herbe du saint esprit », Fousch 43. — HERBE JUDAÏQUE' épiaire

droite, Stachys recta L.', FEW V, 54 b: 1611. 1541: Sideritis. « Herb. & off. tetrahil, ou herbe Iudaice », C. Gesner, Historia plantarum et vires, Parisiis, 226. 1544: «Sederitis [sic], off. tetrahil, ou herbe Iudaique », L. Duchesne, In Ruellium de stirpibus Epitome, Paris, 62. — HERBE ROYALE ' pied d'alouette, Delphinium consolida L.', FEW X, 202 a: manque ce sens. 1550: « comme la consyre, que lon dict au iourd'huy herbe Royale », [G. Guéroult,] L'histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs ... Et nouuellement traduict de Latin en Françoys, Lyon, 135 b. Fousch, au passage correspondant, dit: « Consoulde Royale », 69 B. — HERBIVORE m., FEW IV, 408 b, GLLF: 1828. 1821. : « On donne aussi le nom d'herbivores à tous les mammifères dont l'herbe fait la principale nourriture», DSN XXI, 50. — HERBOLAIRE 'traité sur les plantes', FEW IV, 407 b : 1498. Var. 1458 : « Explicit cest herbollaire Auquel a heu asses affaire Albourg. Il a esté escript Mil CCCC cinquante et huit », ms. cité par G. Camus, in GHerbier 12. — HERBORISTE, var. arboriste 'celui qui se connaît en herbes', FEW IV, 408 a: 1572; DG, DDM: 1545, Guéroult. Le DG se fonde ici sur un dépouillement de Delboulle ; ce dernier, à tort, date l'ouvrage de Guéroult de 1545; date correcte : 1550 (RLiR XLI, 1977, 230); DDM suit DG. Le mot est bien chez Guéroult, 20 a. — HERCHE A CHIEN 'colchique d'automne', manque FEW. 1544: «Hermodactylus, hermodactes ou herche à chien, ex quo catapotia fiunt, offic. colchicon », Duchesne, op. cit. 40. — HÉRISSON 1. 'bogue', GLLF: 1866. 1578: «dans des gousses piquantes comme vn herisson de chastaigne», A. Mizauld, Le Iardin medicinal Mis nouvellement en François, s. l., 247. 2. champignon, sorte d'hydne, FEW III, 238 b: 1922. 1790: « Le Hérisson ou Barbe des arbres », J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris 1790-1793, I, 550 b. La synonymie des espèces, ibid., révèle qu'il s'agit probablement d'une création à partir de dénominations latines: Fungus erinaceus, Boccone, Bovista erinacea, Dillen, Hydnum erinaceus, Bulliard. — HÉRISSONNEMENT, FEW III, 238 b: mfr.; Hu: Paré. 1555: «Phrikê, en Latin horror, en Francois herupement, herissonnement ou frissonnement », Les problemes d'Alexandre Aphrodisé ... traduits de Grec en François ... par M. Heret, Paris, 44 vo. — HERMÉTIQUEMENT 'à la façon des philosophes hermétiques', manque ce sens FEW IV, 415 b et GLLF. 1653: « ayant pour nostre premier sujet le Mixte, ou Composé sensible, afin de l'exprimer Hermetiquement par la resolution vers son idée premiere & son Autheur; & auec autant de clarté permise, que les vrays Sectateurs d'Hermes, ou vrays Phylosophes naturels [...] pourront souhaitter en ce style mystique », A. Barlet, Le vray et methodique cours de la physique resolutive, vulgairement dite Chymie, Paris, 23. — HERMÉTISTE ' qui professe l'hermétisme ', FEW IV, 415 b : depuis 1901 ; GLLF: 1891. 1629: «il est vray que tous les vrays Hermetistes tiennent que les quatre Elemens sont peres producteurs de tout corps Physic », D. de Planis-Campy, Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques, Paris, 86. — HÉRU-PEMENT' hérissement', manque FEW IV, 515 bet Hu. 1555, supra s. HÉRIS-SONNEMENT. — HIBERNAL, bot., 'qui fleurit en hiver', FEW IV, 421 b: 1842. 1821 : « Les fleurs, d'après l'époque de leur floraison, sont distinguées en printanières, estivales, automnales, hibernales », DSN XXI, 154. — HIÉMAL,

adj., FEW IV, 426 a, GLLF: hyemal 1488. xve s.: «il y a choux d'iver ou hye maulx, et si y a choux d'esté ou estivaux », GHerbier nº 115. — HIPPIA-TRIQUE, nom, FEW IV, 430 a, GLLF, PR: 1750. 1697: «l'Art de guerir les maladies des animaux, ce que nous appellons l'Hippiatrique », B. d'Herbelot, Bibliothèque orientale, Paris, 199 a. — HIRONDELLE 1. oiseau, FEW IV, 435 a: mfr. yronde 1530, nfr. hironde 1675. Fin xive s. : «De la yronde. La yronde est un oysel de grant vertu », Le Livre des secrez de nature, in L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942, 302; «II yrundes», ibid.; « un oisel qui est appelé hirunde », 334. 1548 : « rousse semance large, & comme ironde plumeuse », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 8,104. 2. 'avicule (mollusque acéphale)', FEW IV, 436 a : 1752. 1742 : « On voit à la lettre B, l'Huitre apellée l'Oyseau ou l'Hyrondelle », A. J. Dézallier d'Argenville, L'Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie, Paris, 316. — HISTORIEN 'naturaliste', FEW IV, 440 b: manque ce sens. 1549: « la Iacinthe descripte par Dioscoride & autres historiens, est fort diuerse & dissemblable de celle de laquelle les poetes ont faict mention », Fousch 324 C. — HISTORIOGRAPHE ' id. ', FEW ibid.: manque ce sens. 1550: « L'Iacinthe que descrit Dioscoride, & les autres Historiographes, est dissemblable de celuy dont les poëtes font mention par leurs fables», Guéroult, op. cit. 569 b-570 a. Historiens (1549) et historiographes (1550) traduisent le latin de L. Fuchs « historici », De Historia stirpium commentarii insignes, Basileae 1542, 834. — HOMARD, FEW II, 144 a: gommare 'écrevisse' Rab. Var. 1539 : «Cammarus, gommart», L. Duchesne, op. cit. (1e éd.) bij ro. — HOMARDIEN, FEW XVI, 264 b: 'qui ressemble, qui se rapporte au genre homard', 1840. Comme nom, 1821: « Homardiens. (Crust.) Famille de crustacés malacostracés macroures », DSN XXI, 321. — HONGRE ' monnaie hongroise', FEW XVII, 414 a: 1640. Var. 1603: à Tripoli de Syrie, « Les especes qui ont cours, sont appellées Serif, Soltan, Abrahin, Sechins de Venise, Ongarous, (que nous appellons Ongres) », H. Castela, Le sainct Voyage de Hierusalem et Mont Sinay, Bourdeaux, 462; « Les Ongarous y valent quarantesept Meidins », 463. — HOULETTE, mollusque lamellibranche, FEW XVI, 222 b: 1804. 1798: « 110. Houlette. Pedum », J.-B. de Lamarck, Prodrome d'un nouvelle classification des coquilles... lu à l'Institut national le 21 frimaire an VII [= 12 déc. 1798], in Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, Paris, an VII, 88. Création probable. — HOUPPE DES ARBRES, champignon coralloïde, FEW XVI, 267 a: 1845. 1793: «La Houppe des arbres», Paulet, op. cit. II, 427. Création probable. Le t. I (1790) présente : « La Houppe blanche » 529 a. — HOURVARI, FEW IV, 518 a: boulevari 'tumulte, désordre', 1808. Var. 1794 : Barbier « tomba lui-même au-milieu de la chambre, sous les piéds de C'ristofe-Berthiér; qui surpris de ce boulvaris [...] lui dona les étrivières de son martinet », N. E. Restif de la Bretonne, Monsieur Nicolas, Paris, I, 1, 207-208. – HOUX, FEW XVI, 262 a : housson 1579. 1542, à propos de l' « aquifolia, uel aquifolium », houx, assimilé à tort à l' «ilex » : «Genus eius existimatur, quod Galli uulgo Hous uel housson appellant », Gesn 8. — HUILE DE PIERRE pétrole', FEW VII, 342 a : 1611. Var. 1584 : « Pierre-huille, ou Petroly : petrolaeum », L. Joubert, Annotations... sur toutte la chirurgie de M. Gui de Chauliac, Lyon, dans le «Dictionaire fransais-latin de quelques simples», s. v. — HUISSIER ' grand vaisseau de transport avec une porte à la poupe', FEW VII, 438 b, GLLF: XIIIe s. 1195-1196: «Li reis Richarz ne pot movoir, Kar il n'ot prest son estoveir, Ses galees ne ses uissiers », Ambroise, vers 1127-1129, col. 311 — HUMECTATIF, nom, FEW IV, 510 a: 1598. 1550: «La Morelle [...] tient absolument le millieu de l'humectatif, & du dessicatif », Guéroult, op. cit. 469 al — HUMERUS, GLLF, DDM: v. 1560, Paré. Var. 1540: « Du iugule, et summité de l'humere », P. Tolet, La chirurgie de Paulus Ægineta... Le tout traduict de Latin en Francoys, Lyon, 371; « De lhumere luxé », 372. — HUMEUR VITRÉE, var. humeur vitreux, FEW IV, 512 b : D'Aubigné. 1585 : « Le troisiesme [humeur de l'œil], est l'humeur vitreux », J. Guillemeau, Traité des maladies de l'æil, Paris, 8 ro. — HUPPE, FEW XIV, 58 b : afr. hupupe Studer, mfr. upupe. Var. fin xive s. : « De la hupepe. La huppepe est un oysel qui a une couronne sur la teste », Le Livre des secrez cité, 304. — HURLEUR, FEW XIV, 14 b, GLLF: singe hurleur 1873. 1690: «Se second esquipage estoit composé de sept sapajous, un tamarin, quatre gros singes heurleurs », journal de Goupy des Marets, à la date du 2 août 1690, in G. Debien, A la Guyane à la fin du XVIIe siècle. Journal de Goupy des Marets (1675-1676 et 1687-1690), Dakar 1965, 115. — HYACINTHE, plante et fleur, FEW IV, 521 a, GLLF: 1562. 1549: « De la Hyacinthe », « Il y a deux sortes de Hyacinthe », Fousch 324 A. — HYACINTHIN 'd'un bleu tirant sur le violet', FEW IV, 521 a : hiacinthin 1611. Var. 1548: à propos de la réglisse, « Fleur ên Iulhet hyacintine », Fayard, op. cit. 6, 72; «Fomentation d'eaue de trefle portant fleurs violetes autremant iacintines », 8, 77. — HYDNE, champignon, GLLF, PR: 1808. 1791: «Genre XVII. Hydne », P. Bulliard, Histoire des champignons de France, Paris 1791-1812, I, 301. Adaptation de hydnum, mot de la terminologie de Linné. — HYDRARGYRE 'mercure', FEW IV, 522 a, GLLF: 1611; Hu: 1564. Var. 1548: « Argênt vif autrement dit hidragir », Fayard, op. cit. 8, 218. — HYDRE, sorte de polype d'eau douce, FEW IV, 522 b : 1776. 1759 : « Hydre : M. Linnaeus (Fauna Suec. p. 367. n. 1283.) donne ce nom à une espèce de Polype, qu'il nomme Hydra viridis, corpore aequali, tentaculis corpore brevioribus », DRUA II, 508 a. Passage du latin linnéen au français. — HYDROCÉPHALE, nom de maladie, FEW IV, 521 b, GLLF: Paré; DDM: 1560. Var. 1540: « Hydrocephalus est une maladie ainsi nommée par la propriété de l'humeur, en substance aqueuse », Tolet, op. cit. 37. — HYDROMÈTRE, insecte, FEW IV, 522 a: 1803; « Der name stammt von Fabricius », 522 b, n. 2. An V [1796-1797] : «*Hydromètre. Hydrometra. [...] Tarses propres pour marcher sur l'eau C. H. Corps en forme d'un fil », donné comme « genre nouveau » (astérisque), P. A. Latreille, Précis des caractères génériques des insectes, disposés dans un ordre naturel, Brive, 86. Le DSN précise s. v. : « Ce nom [...] a été imaginé par M. Latreille pour indiquer un genre de punaises aquatiques, excessivement allongées. [...] M. Fabricius a appliqué ensuite ce nom de genre à un grand nombre de gerres, dont les antennes sont tout-à-fait différentes », XXII, 1821, 244. — HYMÉNOPTÈRE, GLLF, DDM, PR: 1765. 1754, FrMod XVIII,

1950, 234. — HYOSCIAME 'jusquiame', Hu: hyoscyame 1546; FEW IV, 524 b: hyosciame 1752. 1545: « en y aioustant (comme est dict) le suc de pomme verte de Madragore toute recente, ou de Hyosciame, ou de Pavot », M. Grégoire, Les troys premiers livres de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 12. 1548: «Semance d'ortie est contrayre a cicute, yosciame, serpêns », Fayard, op. cit. 6, 9; aussi 6,34, 8,81. 1549: « En lieu du ius d'Hioscyame, on mesle le suc d'icelle [gentiane] es collyres aigus », Fousch 124C; aussi 192 F. 1589: « Nostre façon [de soigner les plaies] est excellente qui se faict par le Hiosciame », Cl. Dariot, Trois discours de la preparation des medicamens, Lyon, 97; «racines de hiosciame», 98. — HYPÉRICUM 'millepertuis', FEW IV, 525 a: hyperic 1555, hypericon 1562, hypericum 1572. 1548: « Asciron rougissant a plus grands rameaux que ipperic », Fayard, op. cit. 6,33; « Aucuns pour ce fruict [sc. le baume] supposent semance d'hipperic creuse, inutile », 6,54; «Vulgayre. Ipperic. Mille pertuis », 8,82. 1549: «Ascyron est vne des especes d'Hypericon, ou Millepertuis », Fousch 24 A; «le vray Hypericon », 322 C. 1560: « Aucuns appellent l'Hypericum, ou mille pertuys, Androsaemum », PinDiosc, éd. de Lyon 1561, achevé d'imprimer: 1560, 315 a; l'Ascyrum « produit plus de iettons, lesquels sont plus grans & plus branchus, que ceux d'Hipericum », 315 b. — HYPOCISTIS l. plante parasite, Cytinus hypocistis L., FEW IV, 526 a: hypocistis 1562, hypociste 1611. 1548: «Cistharus. Cisthos. Cisthus. Hipocisthis [en latin]... Vulgayre. Ciste. Ipociste », Fayard, op. cit. 8,213. 1549: «Et si tu veulz qu'il [sc. le pavot] soit de plus grande efficace, adiouste le ius d'hypocistis & acace », Fousch 196 C; « Hierosme herbier de Braunschuuige, non sans grand erreur pense que hypocisthis croist en cest' herbe », 317 A. 1550 : « Hierosme herbier de Braunschuuige ha commis vne grande erreur, estimant que l'Hypocisthe nasquit en cest' herbe », Guéroult, op. cit. 560 a. 1572: «L'hypociste croist pres les racines de l'vn & l'autre ciste », J. des Moulins, traducteur du latin, Commentaires de M. Pierre André Matthiole, Lyon, 124. 2. 'suc extrait de l'hypociste', FEW ibid. : hypocistis 1562, hypociste 1611. 1549: « Icelles [mûres] aussi preparees comme diamoron ou prinses en breuuage auec hypocistis seulement & miel, profittent contre felons, mal de ventre...», Fousch 55 F. 1572: Le lycium, le suc d'absince, l'hipociste, & autres semblables s'épaisissent comme nous auons dit », J. des Moulins, op. cit. 382. HYPOCONDRIAQUE, adj., 'qui a rapport aux hypocondres', FEW IV, 526 a : Paré. 1550 : « Mais trouuans le ventricule occupé de flegmes, ilz prouocquent vomissemens, & tourmens de colique, & hypocondriaques passions », Guéroult, op. cit. 479 b. — HYPOCRAS, var. ypocras, PR, DDM: v. 1415. 1393 : « se vous avez des espices qui soient de remenant de gelée, de claré, d'ypocras ou de saulces, si soient broyées avec », Le Mesnagier de Paris, éd. J. Pichon, Paris 1846, II, 229.

Raymond ARVEILLER.

ÉTUDES.

Georges Kleiber, Le mot « Ire » en ancien français (XIe-XIIIe siècles), Essai d'analyse sémantique, Paris, Klincksieck, 1978, 488 p. (Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg sous la direction de Georges Straka. Série A: Manuels et études linguistiques).

Nous avons rendu compte ici, l'an passé, de l'excellent ouvrage de Jacqueline Picoche, Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart. Voici maintenant que Georges Kleiber nous propose, dans cette même perspective psychologique, l'étude d'un seul mot, ire, mais combien riche par son réseau lexical. L'étude n'est pas limitée à un auteur unique, mais étendue à un grand nombre d'écrivains de notre Moyen Age français, et sur deux siècles; G. Kleiber précise qu'il a retenu la synchronie temporelle fin x1e s. – fin x111e s. « à cause de son homogénéité et de sa stabilité internes » (p. 70), en s'appuyant principalement sur deux genres, la chanson de geste et le roman en vers, pour les mêmes raisons.

G. K., qui enseigne à l'Université de Strasbourg, au célèbre Centre fondé par Georges Straka auquel les travaux linguistiques doivent tant, appartient également au cénacle qui s'est formé autour de Robert Martin dont les recherches sur la sémantique n'ont cessé d'avancer à pas de géant depuis qu'il a publié, jadis, son remarquable ouvrage sur Le mot « rien » et ses concurrents en français, du XIVe siècle à l'époque contemporaine, et récemment, Inférence, antonymie et paraphrase (Paris, Klincksieck, 1976). C'est dire que G. K. avait beaucoup d'atouts dans son jeu, en menant, sous de tels auspices, une recherche qui, présentée comme thèse de troisième cycle en 1974, n'a reçu l'utile honneur de l'impression que quatre ans plus tard ; ce pourrait être regrettable pour une science en constante évolution, car, entre 1974 et 1978, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de la sémantique. Cependant, quand on lit le Préliminaire méthodologique qui forme la première partie de l'ouvrage, on acquiert rapidement la conviction que G. K. a voulu prendre de l'avance sur les recherches d'alors : en effet, après avoir examiné les dernières théories en cours et porté des jugements de valeur sur chacune d'elles, il en a retenu la partie positive pour se forger un outil original, propre à bâtir son essai ; indiquons qu'il s'agit essentiellement des théories de K. Heger et d'A. Stefenelli (de longues et abondantes citations, en allemand, de ces deux érudits parsèment l'ouvrage). G. K. déclare poursuivre trois objectifs: l'un d'eux, capital pour l'étude de notre littérature médiévale, est, non pas de résoudre, mais de soulever une fois de plus le problème de la synonymie médiévale, en vérifiant les résultats obtenus par Stefenelli qui a étudié 70 concepts (p. 79); G. K. fait le point dans sa conclusion générale (p. 411). Par ailleurs, l'auteur exprime son désir de contribuer au développement des recherches sémantiques : il ne songe pas à la quantité — ce volume de 488 pages ne suffirait pas à le satisfaire — mais à la qualité de son travail ; il veut, en fait, éprouver une méthode personnelle, et c'est surtout K. Heger, avec son système noématique, qui est suivi (le terme noème — grec νόημα, est préféré à concept jugé trop ambigu, p. 21). Enfin, troisième objectif, l'instrument employé devra être approprié à l'étude de l'ancien français; pour ce faire, l'auteur tient compte de quelques axiomes: seule l'analyse du contexte peut mener à la découverte de la signification (p. 408), principe de base que nous rappelions à nos étudiants d'Outre-Atlantique en inaugurant un cours de lexicologie structurale, en 1971; les techniques éprouvées de la philologie restent indispensables pour ure langue du passé (p. 63); la condition posée par R. L. Wagner dans son toujours précieux manuel, Les Vocabulaires français, pour une étude satisfaisante de la sémantique en ancien français est impérative, à savoir qu'il faut user d'une synchronie dont on élargira les limites. « Trop rapprochées, on se condamne à ne saisir que des faits isolés non signifiants » (cité par G. K., p. 69), et « ... jamais la documentation n'est trop abondante si l'on veut se prémunir contre le risque de généralisations hâtives » (cité par G. K., note 27, p. 433).

La démarche de l'auteur au cours de son étude est fortement marquée par une subdivision en multiples chapitres. Auparavant, il nous dit comment s'est opéré le choix de son sujet : initialement, il voulait décrire le vocabulaire de la colère en ancien français (p. 38) ; ce départ l'a conduit vers le lexème *ire*, puis en dépouillant son *corpus* il s'est aperçu qu'il avait affaire à deux réseaux lexicaux, *ire*-douleur et *ire*-colère, et même que le premier était plus étendu que le second, si bien que son ouvrage consacre plus de pages à la douleur qu'à la colère, heureuse constatation qui prouve que G. K. a travaillé sans idée préconçue ou, du moins, qu'il l'a abandonnée en cours de route!

L'essai est donc constitué de deux développements symétriques : *ire*-douleur accompagné de ses substituts principaux et secondaires au nombre d'une trentaine (p. 85-248) et *ire*-colère avec une dizaine, à peine, de substituts (p. 249-402). Tous ces termes sont soumis à une analyse contextuelle en deux phases : macro-contexte situationnel et micro-contexte linguistique (p. 63). Suivons, pour illustrer la méthode de G. K., l'étude d'un substitut principal d'*ire*-douleur, *dolor*. Au plan situationnel, sont examinées d'abord les causes : « physique », avec exemples à l'appui,

« En la teste ad e dulor e grant mal »

(Roland, 2101)

« non-physique »,

« ... grant/douleur au cuer... »

(Artu, 223/174/9)

puis les manifestations et réactions; dolor possède le trait « comportement », avec encore des exemples,

« Mout demenerent grant dolor/... pour lor seingnor » (Thèbes, 249-250)

Au plan linguistique, sont examinées la distribution syntagmatique, l'antonymie et les associations. La distribution syntagmatique est faite par classèmes :

a) « contenu », schématisé ainsi,

SN1/avoir//dolor

(les symboles sont définis à la p. 10). Avoir peut commuter avec sentir, souffrir, traire, endurer (un exemple est fourni pour chaque verbe),

Que la dolors que vos santez... »

(Cligès, 3071)

ou schématisé ainsi,

SN1/avoir//dolor///de SN2

« De ma mort avrez tel dolur »

(Thomas, Douce, 1622)

un exemple, entre autres.

b) « contenant », schématisé ainsi,

SN1/V3///en dolor

« Lonc tens ai en dolor esté »

(Guiot Prov. III, 9, cité par G. Lavis, p. 222)

Passons sur d'autres schémas de ce classème, illustrés d'exemples, et sur les classèmes, « causant » (rare) et « dénombrable » ; remarquons que les classèmes « non-causant » et « non-dénombrable » sont pertinents, mais non illustrés d'exemples, et que le classème « causant » n'est pas pertinent. Nous en arrivons à l'étude de l'antonymie, avec les relations joie/dolor et santé/dolor accompagnées d'exemples, et à celle des associations, qui est tripartite :

a) « douleur physique »; dolor est associé aux lexèmes, mal, peine, ahan, plaie; parmi les exemples,

« Li quens Rollant, par peine e par ahans, Par grant dulor sunet son olifan. »

(Roland, 1761-1762)

b) avec le trait « comportement », dolor est associé aux lexèmes, pleurs, criz, rage, etc.,

« A grant doulor et a granz criz fu li enfes enseveliz. »

(Thèbes, 2563-2564)

c) avec le trait « non-comportement », dolor est associé à ire, pesance, corrouz, etc.; également, dans ce cas précis, on trouve les associations dolor + peine dolor + mal; parmi les exemples,

« he dex! qui d'amors sent dolor et paine bien doit avoir joie prochaine. »

(Bartsch I, 57, 61-62, p. 61)

Il nous a paru indispensable d'illustrer, par ce résumé des p. 171-181 du livre de G. K., la méthode d'analyse que ce dernier suit uniformément. Cependant, les procédés mis en œuvre ont-ils permis de constituer un lexique exhaustif? L'Index des mots d'ancien français (p. 475-478), qui compte un peu plus de 250 entrées, ne contient ni despit ni fel ni grigne ni leurs dérivés. Ils font pourtant partie du réseau lexical d'ire-colère (en ce qui regarde le second, il semble avoir été oublié à l'Index, car nous relevons fel, dans un exemple — p. 204 — et felonie, dans une note — 4, p. 450); c'est ainsi qu'une chanson du trouvère Jacques de Cambrai (éd. J.-C. Rivière, Genève, Droz, 1978) comporte ce vers:

« Robins est fel et gringnus »

On prêtera attention au fait que graim, substitut secondaire, chez G. K., dans les réseaux lexicaux ire-douleur et ire-colère, remonte au germ. gram, alors que grigne viendrait du francique *grīnan. Une expression comme tenir a despit fait sérieusement défaut dans cet Index. Ces critiques de détail n'enlèvent rien au mérite de l'auteur qui a dû faire face à une tâche considérable pour constituer un corpus valable (p. 65-71). Toutefois, à l'égard du matériau, G. K. qui avait intérêt à alléger un peu « la machine », déclare sa dette à la thèse de Georges Lavis, Expression de l'affectivité dans la poésie lyrique française du Moyen Age (XIIe-XIIIe s.). Étude sémantique et stylistique du réseau lexical joie-dolor, Paris, « Les Belles Lettres », 1972 : non seulement il a suivi la démarche de Lavis dans son étude des réseaux lexicaux d'ire et de ses substituts, non seulement il a laissé de côté la poésie lyrique, objet du travail de Lavis, mais encore il a utilisé les dépouillements de ce dernier, chaque fois que leurs recherches se recoupaient (p. 38 et note 110, p. 426). Il faut approuver G. K. d'avoir tiré parti, ouvertement, d'un prédécesseur en ce domaine ; c'est ainsi que l'avance scientifique peut se réaliser.

Les notes qui accompagnent l'essai de G. K. (p. 415-457) sont riches et utiles, mais leur accès matériel est parfois difficile : telles les notes du chapitre, Champ morpho-sémantique d'ire-colère, réunies par erreur sous le titre, Introduction ; du coup, la numérotation (celle des travaux structuralistes, adoptée par le C. N. R. S.) des chapitres, sous-chapitres, paragraphes et leurs subdivisions, est fausse : par exemple, la note 66 qui est la dernière du chapitre précité et figure au sous-chapitre, 1.9. Conclusion, est rattachée, dans les notes, à II.O. Introduction. Nous estimons, en général, que ce système de références, source de complications et de méprises, serait à revoir.

Venons-en à la Bibliographie (p. 462-474), satisfaisante dans l'ensemble, mais qui aurait tout de même mérité une mise à jour, entre la date de soutenance de la thèse et la date de sa publication. Outre les dernières études de J. Picoche (Klincksieck, 1976) et de R. Martin, il aurait fallu mentionner, à la rubrique Dictionnaires, l'entreprise de Kurt Baldinger (érudit cité avec éloges par G. K., aux côtés de K. Heger, à propos du système noématique), le DEAF, bien qu'une partie de la lettre G ait seule vu le jour, jusqu'à présent; mieux, il convenait de relever le Glossaire de Lucien Foulet (of the first continuation — de Perceval), Philadelphia, 1955: le mot-pilote du livre de G. K., ire, y bénéficie d'un

commentaire remarquable dont voici un extrait: « ... tantôt « colère », tantôt « chagrin », et entre les deux une variété de nuances qui passent de la colère au chagrin ou du chagrin à la colère : c'est le contexte qui permet de déterminer avec assez de sûreté la note juste... ». Par des citations judicieuses, L. Foulet essaie d'éclairer le mot et non d'imposer un sens : « ... T 13064 cil qui les dist (les merveilles du Graal) en a grant ire, cela veut-il dire colère contre lui venant des autres, ou s'agit-il de lui, auquel cas ire signifierait « douleur », « remords »? (... A 7054 tost li porroit torner a ire, qui semble confirmer la 1^{re} interprétation...) ». On le voit, il s'agit d'un lexique raisonné dont tout sémanticien doit tenir compte. En ce qui concerne les éditions des textes utilisés en ancien français, nous voudrions suggérer à G. K. les améliorations suivantes, entre autres : l'éd. Duncan McMillan du Charroi de Nîmes, Paris, Klincksieck, 1972, s'impose à la place de l'ancienne et médiocre éd. J. L. Perrier ; l'éd. Gérard Moignet de la Chanson de Roland, Paris, Bordas, 1969, doit être préférée à celle de Bédier par le linguiste; à l'égard de Wace, on regrette un peu que G. K. n'ait pas complété, ou remplacé, sa lecture de Brut par celle de Rou, dans la récente éd. Anthony J. Holden, Paris, SATF, 1970-1973; signalons aussi à G. K. que Jeanne Wathelet-Willem a publié, en 1975, aux « Belles Lettres », une magistrale éd. de la Chanson de Guillaume; à propos du texte de Perceval, la dernière éd. est celle de F. Lecoy, d'après la copie de Guiot — B. N. fr. 794 — (CFMA, 1972-1975), que le sémanticien doit peut-être préférer à celle de W. Roach, d'après le ms. B. N. fr. 12576 (Genève, Droz, 1959) : en effet, le ms. à partir duquel Roach établit son texte est d'une régularité « due à une révision ancienne... qui a l'inconvénient... de donne rdu poème une version quelque peu affadie dans le détail de l'expression » (F. L., op. cit, t. II, p. 99), affadissement fâcheux, semble-t-il, pour une œuvre comme celle de G. K.

On aura remarqué, au cours de ce compte rendu, plusieurs termes ou expressions (classème, noème, réseau lexical, etc.) parmi ceux qui jalonnent, forcément en grand nombre, cette étude structuraliste; ils sont répertoriés dans un *Index des termes métalinguistiques* (p. 479-481), index qui apporte une aide non négligeable au lecteur peu familiarisé avec eux.

En dépit des réserves que nous avons formulées, cet ouvrage marque une étape importante. Rares maintenant sont les chercheurs qui ont le courage de s'attacher seuls à une vaste entreprise comme celle-ci, en évitant les pièges tendus par la lexicologie de l'ancien français. On ne peut donc que féliciter Georges Kleiber du résultat obtenu et l'assurer qu'il a bien mérité des études sémantiques.

Fabienne Gégou.

Branko Franclik, Les mots d'emprunt Français en Croate. Nouvelles Éditions Latines, Paris 1976. XLII + 216 p.

L'auteur dresse, rapidement, un tableau des relations franco-croates, depuis le Moyen Age, et de leurs répercussions sur le plan linguistique. A date ancienne, en dépit de quelques échanges d'étudiants, les emprunts semblent avoir été surtout indirects: mots provençaux par l'intermédiaire de l'italien, mots du vocabulaire militaire par le canal de l'allemand. D'autre part, si les deux tiers des pièces de Molière ont été traduites et adaptées, au xviiie s. en Croatie, il s'agit là, plutôt, «d'emprunts neolatins», car les traducteurs, qui connaissaient bien l'italien «rhabillaient les mots français à l'italienne». C'est avec le xixe s. que les contacts directs de langue s'établissent: au temps de l'occupation des «Provinces d'Illyrie» par Napoléon Ier, de nombreux termes du vocabulaire administratif et juridique s'introduisent dans la langue croate. A la fin du siècle, l'influence de la littérature française s'intensifie, avec le succès de l'école réaliste, connue en Croatie sous le nom de La Moderne. Puis, ce sont les tournées théâtrales de la Comédie Française à Zagreb, qui apportent une abondante terminologie concernant les types de spectacle, les acteurs, la salle etc...

Aujourd'hui, avec le tourisme (termes concernant l'automobile, l'habillement et surtout l'alimentation) et, d'autre part, l'émigration de la main-d'œuvre croate en France, les emprunts se multiplient rapidement.

Un lexique de deux milliers de mots environ complète l'ouvrage. Les emprunts apparaissent surtout dans le domaine administratif et politique (degolisam « gaullisme »), scientifique (hygiène : deratizacija « dératisation »), littéraire, artistique, sans oublier la mode (bouquin « vieux livre, petit livre », boutique « boutique », brétele « bretelles »).

En parcourant ce lexique, on ne peut qu'être frappé du grand nombre de mots français empruntés par l'intermédiaire de l'allemand : un sur deux ou trois environ. L'auteur s'en explique lui-même (p. xxi) : « L'Allemagne, et surtout l'Autriche, par leur position géographique en Europe, ont servi de relais à de nombreux mots français empruntés par le croate, et il n'est pas toujours aisé d'établir le départ entre les emprunts directs au français et les termes empruntés indirectement par l'intermédiaire de l'allemand, car beaucoup de ces emprunts portent la marque allemande ». Les dictionnaires croates les plus importants, du reste, dans lesquels sont attestés les mots consignés par l'auteur, sont des dictionnaires de mots d'origine étrangère, groupant des mots empruntés à diverses langues.

En bref, ce petit livre n'intéressera pas les seuls spécialistes : le Français cultivé y trouvera matière à rêver et à réfléchir.

S. ESCOFFIER.

Roland Blondin, Fonction, Structure et Évolution phonétiques, Études synchroniques et diachroniques du phonétisme gallo-roman et français, Lille-Paris 1975, XXIV + 676 pages.

L'auteur nous livre une série de réflexions « mûries », nous dit-il « sur la matière même de son enseignement », c'est-à-dire sur les grandes questions de la phonétique historique gallo-romane. Il n'exclut, d'emblée, aucune théorie pouvant rendre compte des faits, mais discute chacune d'elles avec compétence, et en relève les points forts et les points faibles. Tout en se mouvant à l'aise au

milieu des doctrines nouvelles, M. B., qui a dédié son ouvrage à ses maîtres † Fouché et G. Straka, reste attaché aux principes traditionnels.

Ainsi nous seront présentées des mises au point actuelles précises et documentées touchant : Les semi-voyelles et les sonantes, La Palatalisation consonantique romane, une Esquisse diachronique du système vocalique oral en français, la Nasalité et nasalisation française, La Palatalisation $U > \ddot{u}$ dans le domaine gallo-roman, L'amuïssement de é devant t désinentiel, et enfin les Traits distinctifs, Taxinomie phonématique et phonologie générative.

Ne pouvant analyser ici cet énorme travail, nous avons choisi de présenter une vue succincte du contenu de trois chapitres qui nous ont paru représentatifs des méthodes et des démarches de l'auteur.

La partie de l'ouvrage intitulée : Esquisse diachronique du système vocalique oral en français se présente comme une série de plans (états de langue divers envisagés en synchronie) reliés par le fil conducteur de la diachronie. Le chapitre I décrit, successivement : le système vocalique gallo-roman, le système du proto-français (comprenant une revue fort complète du statut de \dot{e}), et celui de l'ancien français, où sont analysées survivances et innovations. Le chapitre II est consacré aux allongements et mutations qualitatives entre le xie et le xviiie siècle, puis aux allongements vocaliques (entre le xie et le xviiie s.) de l'è, \dot{e} et \dot{e} , étude diachronique avec recours (prudent) au structuralisme. Enfin, le chapitre III, revenant à la synchronie, trace le tableau du système du français moderne : à nouveau survivances et innovations, puis examen minutieux des diverses vocalités.

Plus classique dans sa méthode, la partie qui traite de La Palatalisation $U > \ddot{u}$ dans le domaine gallo-roman soulève le problème de la genèse articulatoire du phénomène, qui apparaît comme non conditionné. Sont ensuite abordées successivement l'aire d'extension, la datation et enfin les causes. M. Blondin expose et discute tour à tour la théorie structurale, en rejetant les vues « finalistes » des phonologues diachronistes, la théorie physiologique (affaiblissement articulatoire), enfin la théorie du substrat. Après avoir écarté l'hypothèse génétique de van Ginneken, l'auteur penche vers la cause stratique, mais à la condition d'admettre un bilinguisme originel et une action à retardement, qui ne se serait manifestée qu'après la dislocation de l'empire romain, et seulement pour les \ddot{u} les plus précoces, le rôle des parlers directeurs faisant le reste. L'auteur, tout en admettant que, privée de son appui géographique, la théorie celtiste ne se trouve pas renforcée, semble lui garder sa préférence.

Enfin, dans la dernière partie, M. B. confirme la position prise dès l'Introduction, reprend et développe, avec exemples à l'appui, ses arguments. Rejetant la conception fonctionaliste du phonème et la phonologie évolutive, il se déclare pour la phonologie générative. Il met en avant les services qu'elle rend à l'étude de la phonétique historique.

L'ouvrage comporte une table analytique et une table des matières largement détaillée. Il rendra bien des services aux romanistes et aux professeurs de grammaire historique.

S. Escoffier.

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

A Concordance to Juan Ruiz « Libro de Buen Amor ». Ed. by Rigo Mignani, Mario A. Di Cesare and George F. Jones. — Albany, State University of New York Press, 1977. — 26 cm, XIII-328 p.

La bibliothèque des concordanciers pour l'espagnol s'accroît décidément à un rythme soutenu! Après le tome I des concordances du Don Quijote (cf. RLiR, nºs 167-168, p. 465-468), voici l'équivalent pour le Libro de Buen Amor, sous l'aspect d'un volume très maniable et léger, solidement relié. De quoi rendre bien vite périmée la bibliographie récapitulative que J. de Kock donnait pour l'espagnol dans sa Linguistique automatique et langues romanes (Éd. J. Favard, 1977, p. 40-41), surtout si l'on songe qu'en ce moment même le Séminaire d'Études Médiévales de Madison commence la publication sur micro-fiches des concordances du corpus alfonsin...

L'ouvrage de R. Mignani et ses collègues comprend, outre les concordances, une brève introduction et trois appendices (\mathbf{r} . le texte des morceaux en prose et fragments divers avec leurs références; \mathbf{r} . l'index alphabétique des formes — ayant au moins 6 occurrences, ce que les auteurs omettent de préciser; \mathbf{r} . l'index hiérarchique des formes jusqu'à \mathbf{r} = 9).

Le texte qui a servi de base à leur travail est le ms. S, le mieux représenté, G et les fragments n'intervenant que pour combler les lacunes de S; l'édition, celle de M. Criado de Val et de Eric (non « Edward »!) Naylor — dont les références bibliographiques ne sont malheureusement pas rappelées, pas plus du reste que celles des éditions de Chiarini, Corominas, Willis et Joset mentionnées p. VIII. Le choix du texte traité pourrait évidemment donner lieu à contestation. Le ms. S est à certains égards le moins recommandable des manuscrits. Les auteurs en conviennent. Leurs arguments sont plutôt d'ordre matériel que linguistique ou littéraire : ils ne pouvaient pas alourdir davantage leur travail, et d'un autre côté le but qu'ils poursuivaient était de créer un document le plus utile et le plus homogène possible ; ce qui écartait, pour des raisons très recevables (cf. p. VIII), le traitement des trois manuscrits.

Comme dans toute entreprise de ce genre, limitée dans le temps (ces concordances ont demandé trois ans de travail : 1973-1976), dans les moyens, dans les objectifs, dans le choix du support, aucune solution n'est jamais idéale. C'est pourquoi l'ouvrage qui en est résulté, à bien des titres remarquable, inspirera le plus souvent un jugement nuancé, voire ambivalent. Que les concordances d'un texte de plus de 7 000 vers tiennent en 300 pages, clairement ordonnées sur 2 colonnes avec repères alphabétiques (colonne de gauche : la première forme de la colonne; colonne de droite : la dernière forme, ce qui permet un enchaînement naturel et judicieux), où les formes-vedettes se détachent parfaitement des citations (caractères gras, décalage vers la gauche), voilà qui constitue certainement une prouesse technique. Mais (revers de la médaille) c'est au prix d'une réduction de format qui contraint, en page pleine, 102 lignes

de texte à tenir dans une seule colonne! Le résultat est, pour un utilisateur qui doit travailler longtemps sur ces concordances, une évidente fatigue, sans parler de la quasi-impossibilité de souligner un caractère, d'entourer une forme, etc. Maniabilité, commodité globales d'un côté, limites multiples de l'autre, au niveau d'une concordance donnée: le lecteur ne dispose en effet que d'un vers comme contexte, ce qui se réduit parfois à une séquence de 2 ou 3 mots réellement dépourvue de sens (cf. Grabiel, S 38 c « el grabiel »; même situation pour tous les vers de « gozos ») et interdit dans la plupart des cas toute étude sérieuse de syntaxe, de style, etc. (Signalons au passage qu'un seul vers de concordance peut contenir plusieurs occurrences de la même forme; cette convention, non signalée — sauf erreur —, aurait mérité une note, d'autant que la forme répétée n'est pas forcément identique, cf. v. 1359 d « prendiol e nol pudo tener fuesele por el vallejo »).

La longueur du contexte est une difficulté à laquelle se heurtent la plupart des auteurs de concordances, pour un ensemble de raisons où entrent sans doute le prix de revient, le volume du document de sortie, la complexité de la programmation, les perspectives générales dans lesquelles s'inscrit le projet. Une fois de plus on regrettera que ces considérations, pour respectables qu'elles soient, limitent a priori l'utilisation de l'outil concordancier. Dans le cas présent, on aurait souhaité également que la forme en concordance soit immédiatement repérable (cf. procédé des astérisques de substitution dans les concordances du Mio Cid par F. M. Waltman, ou double frappe, modification des caractères, espaces...) : la consultation en aurait été grandement facilitée — gain en temps, perception immédiate de certaines régularités syntaxiques ou métriques —, la fatigue visuelle atténuée.

Sur le plan morphologique, mêmes qualités d'économie, mêmes inconvénients. Les auteurs ont voulu normaliser les formes-vedettes pour éviter l'éparpillement dû à la variété graphique et aux errements de certains copistes. Pour ce faire ils ont adopté un ensemble de conventions dont la liste figure p. x. Mais ils avouent eux-mêmes que leur système n'est pas toujours très cohérent, ce qui ne laisse pas de surprendre quelque peu dans un travail aussi important. Et, de fait, ils annoncent que ci > c: on n'en trouve pas moins acidia, lecion, licion, etc; normalement. cindent u + cind

Mais ce sont là détails secondaires en face de qualités éminentes. Cette concordance a tenu à ne faire aucune discrimination entre les formes dites grammaticales et les autres; elle a respecté les particularités graphiques qui n'étaient pas des fautes évidentes de copie (50 corrections sur les 210 erreurs « manifestes » signalées par Criado de Val; mais peut-être est-ce encore trop; une faute aussi est une information, une faute est un signe, elle s'insère dans un réseau paradigmatique signifiant); le souci des auteurs a été de conserver aux chercheurs l'accès aux traces dialectales; en outre les séparations ou regroupements de graphèmes ont été signalés par un [—] et la plupart des homographes (il y en a

environ 350) ont été désambiguïsés! Ces caractéristiques garantissent à l'utilisateur un haut niveau de fiabilité (compte tenu des remarques faites supra).

Certains choix, malgré tout, ne convaincront pas nécessairement. Ainsi lorsque les auteurs traitent comme une forme unique l'impératif ou l'infinitif et le pronom enclitique (cas de métathèse ou d'assimilation : seguilda, dalle), ou le syntagme gelo, gelos, etc., lorsqu'ils analysent le pronom -l tantôt comme lo tantôt comme le (au nom de quel critère quand il est complément direct, alors que le leismo abonde dans l'œuvre : cf. 174 d, 191 d, 210 b, 212 c, etc. ?), lorsqu'ils modifient constamment l'ordre de présentation des homographes (cf. ERA I. verbe, 2. nom; casa I. nom, 2. verbe : ici encore un ordre précis et unique devrait figurer dans l'avertissement au lecteur de tout concordancier et, si possible, faire l'objet d'un accord généralisable; par ex., pour l'espagnol on pourrait proposer, en fonction de l'importance statistique des classes et des habitudes maintenant établies en statistique lexicale : o. mots fonctionnels, I. substantifs, 2. verbes, 3. noms-adjectifs, 4. adverbes en -mente et, à l'intérieur de chaque classe, éventuellement une autre liste : o.1, o.2, etc.).

Ces incertitudes, cette absence de critère sur des points de méthode essentiels et secondaires montrent sans doute que l'élaboration de concordances, que certains considèrent comme une tâche routinière, ne pensant qu'à l'aspect technique informatique de l'opération, n'a pas encore atteint l'époque de la maturité, ni sur le plan théorique, ni sur le plan pratique d'ailleurs. C'est ici peut-être qu'on serait le plus tenté de suivre J. de Kock quand il dit, dans le livre déjà cité, p. 39-40, sur les travaux concernant l'espagnol : « Il s'agit toujours de projets individuels et limités, sans perspective(s) d'extension. Le manque de perspective rend hypothétique la rentabilité de ces projets ». Les concordances du LBA correspondent, elles aussi, à un « projet limité » (p. VII), comme c'était le cas, semble-t-il, pour la confection du glossaire de Criado de Val et Naylor (cf. RLiR, nos 149-152, p. 596-599), comme c'est apparemment le cas pour le projet de M. F. Hodap et W. W. Moseley sur le LBA (mentionné dans J. de Kock, op. cit., p. 40, n. 6).

Est-il rationnel de réenregistrer plusieurs fois chaque texte? De ne l'enregistrer qu'en fonction d'un seul traitement, ce qui ne manque pas d'infléchir les choix dans le sens de l'incompatibilité avec d'autres traitements et à relancer le cercle vicieux? Il est évident que les concordances du LBA, malgré les prodiges techniques qu'elles représentent et les usages nombreux, sinon très variés, qu'elles pourront avoir, laissent le lecteur sur sa faim. Aucun tableau statistique n'est donné dans ce livre; on ignore donc la longueur du texte en mots, le nombre de formes diverses, etc. L'index hiérarchique n'étant pas complet il est très hasardeux, pour ne pas dire impossible, de faire des calculs pour mesurer la richesse du vocabulaire, la richesse morphologique, etc., alors que les auteurs avaient à leur disposition tous les matériaux pour satisfaire cette curiosité minimale. Comment ne pas songer, en plus, aux recherches de toute nature qu'on pourrait entreprendre sur les fichiers magnétiques déjà créés, et qui risquent comme tant d'autres de rester lettre morte sur des bandes-musées?

En prévision de futures exploitations, ajoutons à la revue générale quelques

remarques de détail : une superposition de formes sous tos (1 ' tus ' S 310 b, 1 ' tos ' S 1660 d), sous dan (S 1561 d est un nom propre — les noms propres ne sont pas distingués ; sans doute conviendrait-il de les marquer), un caprice d'impression p. 149, s. v. Jornadas, 212 a « trejzzientas », correct ailleurs (bizarrerie d'organe de sortie ou programmation ? autre curiosité : le lecteur aurait aimé savoir comment les concordances ont été préparées et réalisées sur le plan technique).

Que les auteurs ne voient dans ces commentaires que la marque d'une exigence qu'eux-mêmes ont aiguisée. Il faut en outre penser à l'éventualité d'une seconde édition, qui pourrait adopter d'autres normes linguistiques et matérielles. Précisons que bien des limites actuelles des concordances seraient atténuées si les auteurs publiaient en complément de leur travail le dictionnaire lemmatisé du LBA. Ne serait-ce pas un prolongement normal de leur premier projet et une mise en perspective rationnelle de leur recours à l'informatique ?

René Pellen.

Manuel Alvar Ezquerra, *Proyecto de lexicografía española*. Barcelone, Planeta, 1976. — 21 cm, 271 p. (Ensayos Planeta de Lingüística y Crítica Literaria. 50.)

Dans une collection qui a déjà publié plusieurs volumes consacrés à la linguistique M. Alvar présente sur un sujet de grande actualité un double projet déjà bien structuré et longuement médité. Conscient de l'urgence que ressent tout hispaniste de disposer d'un meilleur dictionnaire historique, d'un dictionnaire actuel plus moderne (que le plus moderne d'entre eux, celui de María Moliner), sensible par ailleurs à l'intérêt qu'offre l'informatique dès lors qu'il s'agit de traiter d'énormes fichiers, l'auteur propose de constituer, d'un côté un Trésor de la Langue Espagnole (p. 11-151), d'autre part un Dictionnaire de l'Espagnol Actuel (p. 153-229). Il fait suivre ces deux études d'une longue bibliographie (p. 231-271) ordonnée par thèmes et, à l'intérieur de chaque thème, selon la chronologie.

Pour le Trésor, quatre époques seraient retenues : 1) origines-Celestina, 2) Celestina-Académie (1713), 3) 1713-1898 ou 1936, 4) xxe siècle. Le terme de la troisième période n'est pas fixé. Peut-être vaudrait-il mieux, à tout prendre, 1939 que 1936 ou 1898; car les « générations » célèbres évoquées par Alvar se réfèrent surtout à la littérature, ce qui rend le critère non-pertinent pour les domaines non-littéraires de la langue. Par ailleurs, les écrivains de 98 publient surtout entre 1898 et 1936. Enfin l'avènement du franquisme a traumatisé la langue autant que la société espagnole et l'expression académique actuelle s'en ressent encore. Quoi qu'il en soit, ce découpage n'est qu'une première ébauche. Si la réalisation du projet était envisagée, les intéressés reviendraient sur ce problème préliminaire.

Il n'est pas possible de mentionner et de discuter ici les divers aspects de ce livre très riche. Mais au-delà des modalités concrètes qu'il esquisse déjà (tranches chronologiques : cf. pp. 74-75 pour le Moyen Age ; volumes respectifs des divers types de langue : cf. p. 95-96 pour les Siècles d'Or ; rédaction des articles : cf.

p. 80-81, p. 102, etc.), il convient de souligner la nouveauté des informations qu'Alvar, grâce à l'informatique, voudrait incorporer dans le Trésor : dates, renseignements quantitatifs bien sûr (effectifs, fréquences — quelle fréquence ?, Alvar ne parle que de « la » fréquence relative ; il serait important de préciser à quoi elle serait relative —), mais aussi grammaticaux et syntaxiques, en rapport avec la sémantique des mots dans leurs divers emplois.

Peut-être que cette ambition est quelque peu prématurée, les recherches n'étant guère avancées pour la grammaire et la sémantique. Le sont-elles, du reste, pour la lexicographie elle-même, quand Alvar le premier constate que de nombreux textes n'existent pas encore dans une édition décente ? Si ce projet aboutissait, il impliquerait sans aucun doute des investissements considérables en recherches tous azimuths tant sur le plan de la linguistique générale que sur le plan de la linguistique espagnole.

Pour ne prendre que deux exemples relevant du premier: Alvar retient, comme Julliand, la notion d'univers, pour distribuer les textes en textes littéraires et textes non-littéraires, les premiers seulement admettant la distinction vers/prose à partir du XIII^e siècle (p. 75). S'il est vrai que des conventions doivent être posées et que toute convention garde un brin d'arbitraire, ne seraitil pas plus rationnel de tester d'abord ces répartitions par des recherches appropriées? A quel univers ressortissent la *General Estoria*, les *Cartas de relación*, et l'histoire en général? Faute d'études préalables on doit précipitamment décider un jour que les articles de journaux signés sont *ipso facto* littéraires (cf. p. 110), que les autres ne le sont pas. Mais alors, les poèmes, les comedias anonymes? Les répartitions ne valent pas nécessairement d'une époque à l'autre, ce qui évidemment pose des problèmes aigus en diachronie.

Deuxième exemple : le public pour lequel est constitué le Trésor est un public de connaisseurs, un public cultivé. D'où la possibilité d'économiser des définitions délicates et un transfert de signifiant jugé pratiquement redondant pour les acceptions connues (p. 53-54). Mais n'est-ce pas accorder beaucoup à la culture du spécialiste ? Et de quel spécialiste ? Alvar distingue couramment le spécialiste littéraire et le spécialiste linguiste. Le littéraire déjà peut n'avoir qu'une piètre culture linguistique, l'inverse est aussi vrai. Mais un dictionnaire historique n'est-il pas appelé à être utilisé par des spécialistes de toutes disciplines et, finalement, surtout par des non-spécialistes en matière linguistique ? Ce n'est pas parce qu'un produit est fabriqué par un spécialiste que son utilisateur doit être naturellement un spécialiste.

On remarque ici une tendance d'Alvar à classer un peu sommairement les gens en « conocedores » et « vulgo » (cf. p. 53-56 et passim), dans une perspective élitiste qui n'est pas sans implications idéologiques graves au niveau des choix en apparence les plus techniques (univers linguistiques, langue/dialectes, langue(s) écrite(s)/langue(s) orale(s)...) et qui manifeste probablement une attitude spontanée explicable par l'origine sociologique de l'auteur. S'il n'est pas impossible, dans un travail collectif, de neutraliser ce réflexe par la critique, on n'est jamais certain d'en saisir tous les tenants et les aboutissants (cf. infra).

Pourtant l'initiative d'Alvar est non seulement utile, mais nécessaire. Le

Diccionario Histórico de la Lengua Española dont l'Académie a commencé la publication en 1960 ne devrait être achevé, selon les calculs d'Alvar (p. 30, n. 5), qu'en 2400! Ses méthodes, de l'aveu même de ses auteurs, sont tout à fait traditionnelles, c'est-à-dire excellentes autrefois, aujourd'hui insuffisantes. Il ne peut plus être question, en 1978, de brasser comme en 1900 des données linguistiques (et plus seulement lexicographiques) portant sur un millénaire de documentation. A époque, à techniques nouvelles, nouvelles méthodes, nouvelles ambitions. C'est sans doute pourquoi Alvar n'hésite pas à prévoir, à côté de la partie 4 du Trésor consacrée au xxe siècle, un Dictionnaire de l'Espagnol Actuel, qui selon lui s'en distinguerait par ses sources et sa fonction. En particulier, le D. E. A. reposerait à égalité sur la langue parlée et sur la langue écrite (p. 160); il ne se soucierait pas de l'histoire des mots et de leurs sens. Le D. E. A. essaierait d'opérer la synthèse de tous les sous-ensembles qui constituent l'espagnol, dans une vaste tentative pour intégrer le « vocabulaire général » et le vocabulaire technique.

Il va sans dire que les problèmes soulevés par ces concepts sont légion. Alvar en examine lui-même beaucoup; sans toujours convaincre. Ainsi quand il déclare « courant » un mot qui figure dans un dictionnaire d'usage « courant » il y a paralogisme: le dictionnaire le plus courant est truffé de termes qui ne sont connus que de spécialistes. En outre, ne voit-on pas ressurgir ici l'a-priori idéologique déjà signalé lorsque Alvar ajoute que « este vocabulario común (o general) [es el] que nos une a todos » (p. 186)? Sans même évoquer le phénomène, fréquent à travers le monde hispanique, de la pluralité sémiologique, on est en droit de se demander si ce qui sépare n'est pas aussi abondant que ce qui unit. En réalité ce n'est pas le dénominateur commun que devrait, semble-t-il, rechercher un tel dictionnaire, mais, au-delà des zones communes, la réunion des différences.

L'entreprise demeure-t-elle plausible? Au fond on dirait que dans tous les pays les linguistes balar cent actuellement entre deux attitudes, qui à la limite pourraient bien être complémentaires plus que contradictoires : dotés avec l'informatique de moyens d'une puissance jadis inimaginable, les voilà d'un côté repris par le démon de l'encyclopédique, de l'intégral, de l'exhaustif — et qui n'éprouve le désir de « tout savoir » sur quelque chose? — ; d'un autre côté, ils constatent qu'il est quasiment impossible de tout faire tenir dans une nouvelle boîte de Pandore (les deux dictionnaires d'Alvar pour le xxe siècle en sont un parfait exemple) et pour mieux adapter leurs vœux à la réalité ils sont tentés de revenir à des programmes plus étroits, à la maîtrise plus à leur portée du fini.

C'est que si la science se donne d'emblée un objectif totalisant, la connaissance actuelle est, de fait, très fragmentaire encore, parfois même inexistante. De cette vérité découlent deux conséquences : 1) il faudrait, certes, et d'urgence entreprendre la constitution d'un dictionnaire historique de l'espagnol avec de nouvelles méthodes inspirées de l'informatique; mais 2) il faudrait aussi accepter que ce dictionnaire, au demeurant bien plus riche que les précédents, reste par nature incomplet, non-exhausif; il émanerait d'une sélection de documents qui plus tard pourrait être élargie, et dont le traitement donnerait lieu à l'édition d'un nouveau dictionnaire, et ainsi de suite.

Cette vision pragmatique des choses aurait, si elle était partagée, plus d'avantages que d'inconvénients. D'abord elle permettrait d'ouvrir le chantier sans trop tarder. Pour le Moyen Age, le Séminaire d'Études Médiévales de l'Université du Wisconsin a déjà préparé de nombreux matériaux (cf. Camdap, III, I, juin 1973; cf. M. Morreale, « Un Diccionario del castellano medieval con el auxilio de computadoras », in Arbor, nº 383, nov. 1977, p. 81-89; cf. J. Nitti, « Actividades lexicográficas del Seminario de Estudios del Español Medieval (Universidad de Wisconsin) », à paraître dans Filologia, Buenos-Aires). Mais il semble porter l'essentiel de son attention sur l'aspect lexicographique. S'il publie un dictionnaire, son travail sera donc limité et à certains égards non satisfaisant. Pourtant il représentera sans doute un progrès, rendant possibles des confrontations actuellement irréalisables.

Il est clair que d'autres dictionnaires auraient leur place auprès du dictionnaire du S. E. M. (Bodo Müller, à Heidelberg, en prépare un autre...). On échapperait ainsi à l'illusion, dévoreuse en argent et en énergie, de l'œuvre définitive. Enfin, on découvrirait peut-être au dictionnaire-livre le créneau fonctionnel qui sera vraisemblablement le sien demain, lorsque les banques de données informatiques, les liaisons par réseaux, les dictionnaires cumulables sur microfiches et autres nouveautés à venir auront modifié les besoins et les traditions. Sans oublier que les dictionnaires, même les dictionnaires historiques, ont des publics virtuels hétérogènes. Il serait vain de vouloir les satisfaire tous d'un coup à une époque où les encyclopédies elles-mêmes se conçoivent par thèmes.

Reste qu'un effort de synthèse méthodologique comme celui accompli par Alvar a le grand mérite de faire, à un moment donné, le point sur l'état de la recherche (pour l'instant, une poussière de programmes spontanés, quelques grands projets, très peu de coordination entre équipes, chercheurs, pays, des besoins évidents) et de susciter — espérons-le du moins — une interrogation sur les méthodes et les finalités. Souhaitons que ce *Projet de Lexicographie* et les idées qu'il contient rencontrent hors d'Espagne un accueil plus chaleureux que celui que jusqu'ici lui a réservé la Péninsule.

René Pellen.

Segismundo Spina, Introdução à Edótica. Crítica textual. Cultrix, São Paulo, 1977, 153 p.

Não tem sido farta nem suficiente, embora por vezes de alta qualidade, a bibliografia brasileira sobre a crítica textual, uma das tarefas precípuas do filólogo. Além de Augusto Magne, Emmanuel Pereira Filho e Serafim da Silva Netto, nomes como o de Albino de Bem Veiga, Antônio Houaiss, Celso Ferreira da Cunha, Leodegário A. de Azevedo Filho e Segismundo Spina assinam, entre outros, excelentes edições críticas, testemunho de um trabalho paciente e tenaz, a que não tem sido desatenta a crítica especializada da Europa e da América. Não obstante podermos dessumir de suas realizações práticas no campo da Ecdótica seguros critérios e diretrizes, têm-se ainda diligenciado alguns desses mestres em levar ao público, seja condensados em livros, seja explicados em

cursos monográficos, os ensinamentos teóricos de maior préstimo na área da investigação dos textos. Como exemplos deste esforço de doutrinação e iniciação da nova leva de pós-graduandos interessados em seguir os caminhos da filologia e da crítica, apraz-nos lembrar o memorável Curso Superior Livre de Crítica Textual (INL, 1966), promovido por Antônio Houaiss e Celso Cunha, e, ministrado pelo último, o Curso sobre Crítica Textual e Escriptologia (UFR J, Faculdade de Letras, 1978). E na linha das exposições teóricas, orientações técnicas e roteiros programáticos, o que possuímos de mais amplo, minucioso e seguro, continua sendo a obra de Antônio Houaiss Elementos de Bibliologia (2 v. Rio de Janeiro, MEC/INL, 1967).

Complementa-a, entretanto, cobrindo novas áreas, o recente livro de Segismundo Spina Introdução à Edótica, verdadeira produção de mestre, fruto de demorado tirocínio. Em centena e meia de páginas, logra o ilustre autor enfeixar as principais normas e os elementos propedêuticos da difícil arte de preparação do texto com vistas ao prelo. Síntese de cursos de crítica textual ministrados na Universidade de S. Paulo, *Introdução à Edótica* vem dividida em dois capítulos. O primeiro, de caráter introdutório, clarifica noções preliminares e abre ao leitor alguns segredos da codicologia, da paleografia e da diplomática. A parte principal, referente à Ecdótica, ilumina-lhe os passos históricos, inclusive no Brasil, demorando-se mais na análise do laborioso processo da preparação do texto crítico e da edição crítica. Gravuras, ilustrações, fac-símiles, quadros sinóticos e uma bem selecionada bibliografia enriquecem e acentuam o propósito didático desta nossa mais recente exposição das normas da crítica textual. Trata-se, com efeito, de um manual em que não faltam resumos e exemplos elucidativos (p. 82, 85, 121, 124). Percebe-se que o autor não quer apenas ensinar: insiste em que o leitor assimile e aprenda. Bem documentado, prático, evita delongar-se em discussões improfícuas (p. 103). E adota uma postura a um tempo tradicional, moderna e aberta, fazendo com que se encontrem, no que de válido haja em todos, os clássicos Lachmann, Havet, Quentin, Maas, e os atuais Rolland Barthes, Silvio Avalle, Stegagno Picchio, J. Froger e Lindley Cintra.

Agrada particularmente verificar que Segismundo Spina insiste no dever de ir sempre o filólogo à procura da genuína vontade do autor do texto imprimendo ou deturpado, de sua verdadeira consciência autoral, que a ninguém é lícito desrespeitar. Ao chamar a atenção para a importância da lectio difficilior e do usus scribendi ou das características do estilo de cada autor, une-se ao pensamento de Giorgio Pasquali, segundo o qual o ecdota que desprezasse a valoração estética de uma obra deveria, antes, renunciar a todo trabalho de filologia e de crítica textual. E' que filologia e crítica literária se irmanam e se completam, operando juntas. O terrorismo filológico, sim, diz Eduardo Portella, é que é o principal inimigo da crítica literária... Teremos de denunciar as imposturas dessa filologia hemiplégica, de modo que o crítico textual, longe de impedir, deixe falar o autor do texto, prosador ou poeta. Com o ensinamento deste mestre da Crítica Literária e ardoroso defensor do texto concorda Segismundo Spina, quando afirma: « A reconstituição textual corresponde à etapa mais importante da função substantiva da Filologia .. A seriedade da crítica literária se mede

pelo tipo de edição do texto que investiga. Só um texto canônico, definitivo, estabelecido pelos procedimentos técnicos e científicos da Edótica, pode oferecer segurança ao crítico literário. » (p. 77 e 80).

Quanto ao Brasil, prodemos perguntar, com Houaiss e Spina, quem ousaria confiar nos textos poéticos comumente atribuídos a Gregório de Matos Guerra? E quanto a Portugal, vale a afirmação de Wolfgang Kayser de que a figura ainda envolta em mistério de Fernando Pessoa só ganhará relevo, quando for possível estabelecer as bases de um estudo científico acerca de sua personalidade por meio de uma edição crítica.

Entre os reparos que se podem fazer à recente obra de Segismundo Spina, o primeiro diz respeito ao título *Introdução à Edótica*. *Ecdótica*, com preservação do prefixo grego de *ékdosis*, é o termo averbado por nossos melhores lexicógrafos, não parecendo haver nenhum « pedantismo » em tal forma prosódica. O insigne Professor tenta justificar sua pronúncia preferida (p. 14), excluindo a forma *Edóctica*, realmente improcedente e estranhável, e aduzindo exemplos que, na verdade, não vêm ao caso. O nosso pranteado « expert » em Ecdótica é Emmanuel Pereira Filho (e não Ramos, p. 73). Enfim, no delineamento do quadro da Crítica Textual do Brasil (p. 72-73) e na bibliografia (p. 149-153) parece-nos ficaria bem aparecessem os nomes de Celso Ferreira da Cunha, apenas mencionado na p. 146, por sua vasta e internacionalmente conhecida contribuição para a crítica textual e as edições críticas, bem como H. Goebl, Roger Laufer e outros.

Bem-vindo é ao meio cultural brasileiro mais interessado pelo progresso da filologia e da crítica esta oportuna e grande publicação do eminente Mestre da Universidade de S. Paulo. E' de esperar que provoque nos estudiosos e editores maior atenção para com o texto crítico, pressuposto indispensável ao labor da análise literária. Entre nós como em outras plagas, é corrente irem às mãos do leitor comum obras portadoras de um texto duvidoso, espúrio, indigno de confiança. O livro de Spina tanto orienta sobre o tratamento dos textos antigos quanto dos modernos. Tanto outrora como hoje, dar a lume edições meramente comerciais, deturpadas e falhas, é, no dizer de Pasquali, « mettere il carro innanzi ai buoi ».

Silva BÉLKIOR.